

R Q D

REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2005-2006

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE
Octobre 2006

SOMMAIRE

<i>Mot de la présidente</i>	3
<i>Mot de la directrice générale</i>	5
I. VIE ASSOCIATIVE	7
1. L'Assemblée générale 2005	7
2. Les activités du conseil d'administration 2005-2006	7
2.1. La composition du conseil d'administration	7
2.2. Les travaux du conseil d'administration	8
3. Comités	9
3.1. Comité Vie associative (critères d'adhésion)	9
3.2. Comité des 5 à 7	10
4. Portrait du membership	10
5. Campagne d'adhésion 2006	11
II. REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	13
1. Représentation disciplinaire	13
1.1. Ministère de la Culture et des Communications	13
1.2. Conseil des arts et des lettres du Québec	14
1.3. Conseil des Arts du Canada	15
1.3.1. Comité paritaire RQD/CDA	16
1.3.2. La Brigade volante	18
1.4. Conseil des arts de Montréal	18
1.5. Ville de Montréal / SDCQME	18
1.6. Ministère du Patrimoine canadien	19
1.7. Ministère des Affaires étrangères Canada	19
2. Concertation disciplinaire	19
2.1. Intégration professionnelle de la relève	20
2.2. Journée de formation des enseignants en danse et Congrès 4 ARTS	20
2.3. Comité <i>Pas de danse, pas de vie !</i>	21
2.4. Comité sur le financement privé	21
2.5. Les Grands Chantiers de la danse	22
3. Concertation interdisciplinaire	23
3.1. Coalition contre le boycottage des activités culturelles / COFASEQ	23
3.2. La Coalition Canadienne des Arts	24
3.3. Le Mouvement pour les arts et les lettres	26
3.4. Conférence nationale et Conférence Chalmers / Conférence canadienne des arts	26
3.5. La Coalition pour la diversité culturelle	27
3.6. Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)	27
3.7. Comité de formation continue arts et culture (CFC)	28
3.8. La Table de concertation paritaire en santé et sécurité	29
3.9. AQÉSAP / CPIQ	29
3.10. Adhésion à d'autres organismes	29
III. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES	30
1. Relations publiques	30
2. Inauguration des bureaux	31

3.	Les Prix Essor	31
4.	<i>Pas de danse, pas de vie !</i>	31
5.	Relations avec les médias	32
IV. COMMUNICATION		34
1.	Le nouveau site Internet	34
2.	Les publications	35
2.1.	Les Nouvelles du RQD	35
2.2.	Le RQD Espresso	35
2.3.	Le I-Mouvance	35
2.4.	Le Répertoire imprimé des membres	36
3.	Le soutien au travail de représentation publique et politique	36
4.	Le placement publicitaire	36
V. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL		37
1.	Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes	37
1.1.	Quelques données	37
2.	Formation continue et perfectionnement	38
3.	Gestion de l'entente CSST / MCCQ	39
VI. ADMINISTRATION		40
1.	Le financement	40
1.1.	Fonctionnement	40
1.2.	Projets	40
1.2.1.	Projets financés au niveau fédéral	40
1.2.2.	Projets financés au niveau provincial	41
1.2.3.	Projets financés au niveau municipal	41
1.3.	Subventions salariales	42
1.3.1.	CQRHC	42
1.3.2.	Emploi-Québec	42
2.	L'équipe	42
2.1.	Les ressources humaines en relation aux ressources financières	42
2.2.	Changements au sein de l'équipe	43
2.3.	L'équipe en date du 30 juin 2006	43
	<i>Le membership</i>	44
	<i>Résultats financiers au 30 juin 2006</i>	45

Mot de la présidente

Chers amies et amis du RQD,

Quand je me remémore ma deuxième année à titre de présidente du RQD, un sentiment, comme l'onde, submerge le souvenir des expériences partagées avec vous depuis un an. Ce sentiment, c'est la fierté. En premier lieu, je suis fière d'avoir eu la chance, pour une deuxième année, de parler au nom d'une communauté qui m'accompagne et m'inspire depuis toujours. Au fil des travaux du conseil d'administration du RQD ; au gré des manifestations politiques et des événements culturels auxquels j'ai pris part à titre de présidente ; dans les échanges avec les artistes et les divers acteurs des milieux culturel et politique, j'ai été à même de constater le dévouement de chacun des membres du RQD envers le développement de la discipline. La danse est, nous le savons, plus qu'un style de vie : elle EST notre vie. Chacun y injecte le souffle qui l'anime, sa passion et son inspiration. C'est cette énergie, ainsi que les multiples manifestations de la générosité des membres envers leur art et leur communauté, qui me poussent à m'engager toujours davantage auprès du RQD.



Photo : Roland Lorente

J'ai par ailleurs ressenti qu'après une période de remous, le milieu de la danse a, cette année, gagné en confiance et affiché avec une force renouvelée sa volonté de marquer sa présence dans l'espace public. De partout, des voix se sont élevées pour se porter à la défense de la danse, pour faire jaillir le rêve, pour que se dessine un avenir meilleur pour la discipline. Par exemple, la participation des membres à nombre de campagnes de revendication a porté fruit, même si les 50 millions de dollars supplémentaires accordés au Conseil des Arts du Canada par le gouvernement Harper sont loin de la promesse qui avait été faite par le gouvernement précédent de doubler l'enveloppe destinée au CAC. Et que dire du succès de *Pas de danse, pas de vie !*, édition 2006 ! Plus de 300 bénévoles du milieu se sont investis dans cette opération de valorisation disciplinaire, tenue en avril. Nous avons engagé le public, le politique et les médias dans une démarche de reconnaissance de la contribution de la danse professionnelle à la richesse du paysage culturel. Ce travail n'aurait pu être réalisé sans une importante mobilisation du milieu, et nous avons de quoi être très fiers. Apprécions la force d'impact que nous donne la mobilisation : elle nous sera essentielle dans les nombreuses opérations de mise en valeur et de revendication qui se dessinent à l'horizon.

Enfin, la quantité d'anniversaires que nous avons récemment célébrés ou que nous nous apprêtons à souligner m'emplit aussi de joie. Les dix chandelles de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec, les quinze ans de l'Agora de la danse, les vingt ans de Danse-Cité, d'O Vertigo et de La compagnie Montréal Danse, le quart de siècle de La La La Human Steps, la trente-cinquième saison de [bjm_danse], les Ballets Jazz de Montréal, les quarante ans de l'École de danse de Québec, le cinquantième anniversaire des Grands Ballets Canadiens, et cetera, sont autant d'occasions d'apprécier le chemin parcouru et d'entrevoir les possibilités d'avenir.

Histoire de nous projeter dans la nouvelle année, qui s'annonce trépidante, je termine sur une pensée du grand chorégraphe Jiri Kylián : « Nous avons la responsabilité de bâtir l'histoire de la danse. Si Tchaïkovski et Petipa n'avaient pas risqué leur carrière pour créer *Le Lac des cygnes*, tout un pan de notre histoire s'évanouirait ! L'histoire est le ressort qui nous projette dans l'avenir... Si nous ne créons pas ici et maintenant, ce tremplin sera absent. Alors de quoi les générations futures s'inspireront-elles? » Je lance donc cet appel à tous les professionnels de la danse : enrichissons, chacun à notre façon, l'histoire qui nous définit, qui fait de nous une communauté artistique unique au monde. C'est avec ce leitmotiv en tête que je me lancerai, avec vous, dans les Grands Chantiers de la danse, un projet emballant initié par le RQD qui nous permettra de tracer, ensemble, notre destinée.

Sur ce, je vous invite à passer en revue l'ensemble des actions posées par le RQD en 2005-2006, et je vous souhaite une année sous le signe de l'inspiration !

La présidente,

A handwritten signature in black ink, reading "Anik Bissonnette". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anik Bissonnette

Mot de la directrice générale

Chères membres, chers membres,

Au nom des membres du conseil d'administration et de l'équipe du RQD, permettez-moi de vous présenter le Rapport d'activités 2005-2006. Il relate par le menu détail les actions que nous avons menées et les projets qui nous ont mobilisés et entraînés, dans certains cas, à repousser nos propres limites. La danse ne craint pas le dépassement, démesure difficile à faire coïncider avec les valeurs de l'époque. C'est son lot, dans un monde qui n'en n'a que pour la rentabilité, la productivité, l'instrumentation, la rationalisation des effectifs, la gestion du temps, de la créativité, du résultat. La danse, heureusement, fraie dans d'autres eaux, en quête d'un surplus d'âme qui ne se négocie pas.



Rappelons-nous du Rendez-vous annuel des membres, en décembre 2005, où nous avons à nous approprier le nouveau Plan stratégique. Dans l'ordre et le désordre ont fusé mille et une idées d'actions, de projets à initier, de dossiers à mettre ou remettre sur la table. Ce Plan, de toute évidence, est imprégné d'une utopie contagieuse qui propulse en avant, nous fait voler du temps au temps. En danse, personne n'est avare de son temps, même si le corps enregistre à une vitesse folle le passage des ans.

Tout cela pour dire que le Plan stratégique, et les idées dont vous l'avez nourri, est devenu le livre de bord du conseil d'administration, le livre de chevet de l'équipe et de plusieurs d'entre vous, à en juger par les initiatives que vous avez prises, par vos réponses à nombre d'appels à l'action, par votre participation à des comités, des groupes de réflexion, des actions de représentation et à un événement comme *Pas de danse, pas de vie !*

Si je réfère à la stratégie générale qui irrigue les cinq axes d'intervention du Plan stratégique 2005-2008, **la représentation publique et politique**, nous en avons épousé la trajectoire. Nos faits et gestes ont pris la direction qui s'imposait. Même si les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des énergies investies par tous ceux qui ont signé des lettres, par ceux qui se sont retrouvés sur la Colline parlementaire, devant les bureaux de la Fédération des syndicats des enseignants ou les portes du TNM, nous avons marqué des points. Même si le nouveau gouvernement n'a trouvé que 50 millions de dollars pour honorer la promesse absolument juste et raisonnable d'une augmentation de 150 millions de dollars pour le CAC, nous avons retenu l'attention du Service de la danse, de la Direction des programmes et des membres du conseil d'administration du CAC avec notre histoire, notre *Présentation conjointe RQD/CDA*.

Même si, à l'issue de la dernière campagne du Mouvement des arts et des lettres, il a bien fallu déclarer forfait, nous avons fait des gains sur d'autres fronts : l'entente signée entre le MCCQ et la CSST garantissant aux interprètes, non régis par un contrat de travail, une assurance durant les périodes d'entraînement ; la promesse que l'Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault resterait un lieu dédié à la danse ; et l'engagement de la ministre de la Culture et des Communications à compenser à la hauteur de 2,5 millions de dollars les pertes essuyées par les compagnies et les artistes pris dans la tourmente du boycottage des activités et des sorties culturelles. De surcroît, nous avons fait la preuve que la

concertation et la solidarité entre les artistes et les travailleurs des arts de la scène donnaient un réel pouvoir de négociation et de victoire.

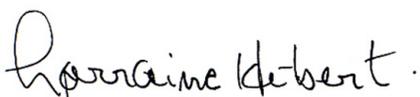
Même si la réalité du sous-financement de la danse est difficile à vivre au quotidien, et devient intolérable quand tombent les résultats des concours, deux campagnes électorales sont dans le viseur en 2006 et 2007. Nous avons des munitions en réserve avec le capital de sympathie que nous avons accru avec l'événement *Pas de danse, pas de vie !* Mais pour réussir à nous projeter dans l'avenir avec une meilleure assurance, il nous faut préparer des coups à plus longue portée. Tout au long de l'année, nous avons mûri le projet des Grands Chantiers de la danse qui, dans un horizon somme toute rapproché, pourrait nous donner collectivement les moyens de décupler notre élan. Tous entraînés, sans y adhérer, dans une ère de désengagement de l'État à l'endroit des arts et des artistes, nos seules prises de terre sont la concertation et la mobilisation, la solidarité indéfectible, intersectorielle et intergénérationnelle, et la conviction bien sentie que notre contribution à la société vaut son pesant d'or.

La solidarité dans la compétition reste notre grand défi. Le RQD a mis au point tous les outils dont il pouvait disposer pour vous informer, vous tenir en haleine, en alerte, à pied d'œuvre. Je vous renvoie, au chapitre des Communications qui vous étale son artillerie légère mais des plus efficaces avec les deux nouvelles personnes entrées en poste en janvier et février 2006. Nous leur devons la superbe campagne de presse et de relations publiques orchestrée autour d'un message qui a manifestement porté lors de l'événement *Pas de danse, pas de vie !*. Imaginons la suite avec les Grands Chantiers sur les rails.

Du côté de la formation continue et du développement disciplinaire, un enjeu qui concerne tous les secteurs de la discipline et traverse les cinq axes du Plan stratégique, nous avons pu compter sur une coordonnatrice qui n'a de cesse de raffiner son programme d'activités, en complicité avec un nombre croissant d'artistes et d'administrateurs vendus à la cause. Notons la mise sur pied des classes techniques en danse qui a connu un taux de fréquentation à la hauteur du besoin identifié, et une réponse encourageante, notamment de la part des artistes de la relève, à l'offre d'activités offertes en 2005-2006. Attendez de voir la programmation de 2006-2007 !

Pour tout ce que le RQD a réussi à accomplir cette année, comme si la semaine comptait 10 jours et la journée 36 heures, je m'en voudrais d'oublier de souligner la contribution exceptionnelle des membres du conseil d'administration. Grâce à son support et à ses précieux conseils, j'ai pu tenir le phare en dépit d'une actualité accaparante et de l'intégration à l'équipe, en janvier et février 2006, de trois nouvelles personnes dans des postes clés.

Pour faire les comptes en assemblée générale et le plein avec le projet des Grands Chantiers de la danse, qui a tramé les discussions du conseil d'administration et obsédé, durant toute cette année, je l'avoue, la directrice du RQD, convenons de la date du Rendez-vous annuel des membres : le 15 octobre 2006.



Lorraine Hébert

I. VIE ASSOCIATIVE

On ne peut que se réjouir du regain que connaît la vie associative au sein du RQD. Le nombre élevé de candidats intéressés à briguer un poste d'administrateur au conseil, lors de l'Assemblée générale de décembre 2005, le bon taux de participation des membres dans des comités et autres activités de l'association, les manifestations de soutien des membres à leur association sont des signes encourageants pour la suite des choses.

Ce nouveau souffle, sans aucun doute relié aux efforts soutenus du Service des communications pour tenir régulièrement informés les membres, contribue à favoriser le dialogue entre les différents secteurs de pratique de la danse. L'engagement exemplaire des administrateurs du conseil d'administration dans plusieurs dossiers, dont certains sont névralgiques, doit être souligné. La concertation dont nous avons besoin pour donner plus de poids au travail de représentation trouve son premier levier dans la vie associative du RQD.

1. L'Assemblée générale 2005

L'Assemblée générale 2005 a rassemblé près d'une centaine de membres, une participation équivalente à celle de l'Assemblée générale 2004, alors marquée par l'urgence de réagir collectivement aux coups durs essuyés par la communauté de la danse. Inutile de revenir sur ces événements, puisque depuis nous avons trouvé les moyens de nous ressaisir et de faire valoir, à répétition, l'apport inestimable et spécifique de la danse à la société, tant auprès des décideurs que des journalistes et de l'opinion publique.

L'Assemblée générale 2005 voulait souligner ce nouvel élan donné au RQD et à la communauté qu'il représente, en accordant une place importante au Plan stratégique 2005-2008 lors de la présentation du Rapport d'activités 2004-2005. Le Plan stratégique est le résultat d'un long processus de réflexion mené par les administrateurs du conseil et la directrice générale avec le précieux accompagnement de la consultante Stéphane Leclerc.

Dans les retombées de l'Assemblée générale, les membres étaient invités, en après-midi, à s'approprier ce nouveau plan stratégique. Plus de soixante-quinze membres ont participé à l'atelier animé par Martine Sauvageau, consultante en communication organisationnelle. Cet atelier, s'inspirant d'une technique d'animation américaine, intitulée « Open Space », favorise une mise en action interactive. Les participants étaient donc appelés à formuler des propositions d'action en lien avec l'un ou l'autre des cinq axes d'interventions du Plan stratégique : Vie associative, Concertation, Représentation publique et politique, Valorisation de la discipline et Consolidation structurelle et financière. De cet atelier sont issues dix projets d'action qui sont autant de pistes de travail pour les administrateurs et l'équipe du RQD quand vient le temps de décider des priorités d'action pour l'année. Le compte rendu de cet atelier est disponible sur le site www.quebecdanse.org.

2. Les activités du conseil d'administration 2005-2006

2.1. La composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres, et de trois administrateurs cooptés lors de la première séance du conseil d'administration. Le ou la présidente est également élu-e, sur une base annuelle par l'assemblée des

membres. Pour une deuxième année, Anik Bissonnette, membre individuelle élue en 2004 pour un mandat de deux ans, acceptait de revenir à la présidence du conseil d'administration du RQD. Les officiers du comité exécutif sont nommés par les membres du conseil d'administration lors de la première séance du conseil. Celle-ci s'est tenue le 16 décembre 2005.

Le conseil d'administration pour l'année 2005-2006 était constitué de :

- Anik Bissonnette, membre individuelle, interprète, et présidente du RQD
- Éric-Abel Baland, directeur exécutif, [bjm_danse], les Ballets Jazz de Montréal, membre corporatif et trésorier du comité exécutif
- Clothilde Cardinal, co-directrice, Productions LOMA, membre corporative et vice-présidente du comité exécutif
- Kathy Casey, directrice artistique, La compagnie Montréal Danse, membre corporative et vice-présidente du comité exécutif
- Maya Ostrofsky, membre individuelle, interprète, et secrétaire du comité exécutif
- Hélène Blackburn, directrice artistique, Cas Public, membre corporative et administratrice du conseil d'administration
- Emmanuel Jouthe, directeur artistique, Danse Carpe Diem, membre corporatif et administrateur du conseil d'administration
- Susan Alexander, enseignante et gestionnaire, membre individuelle et administratrice du conseil d'administration
- Suzanne Gagnon, enseignante, membre individuelle et administratrice du conseil d'administration
- Bobby Thompson, interprète et enseignant, membre individuel et administrateur du conseil d'administration
- Mireille Baril, interprète et enseignante (Trois-Rivières), membre individuelle cooptée au conseil d'administration
- George Krump, directeur général, Louise Bédard Danse, membre corporatif coopté au conseil d'administration
- Mario Veillette, enseignant (Québec), membre individuel coopté au conseil d'administration

2.2. Les travaux du conseil d'administration

Entre la mi-décembre 2005 et la fin juin 2006, le conseil d'administration a tenu dix réunions statutaires et un lac-à-l'épaule d'une journée. À ces réunions se sont ajoutées six autres séances de travail dans le cadre d'un processus de consultation initié par le Conseil des arts et des lettres du Québec, au printemps 2006, sur un projet de nouvelles orientations pour le secteur de la danse.

Parmi les nombreux dossiers qui sont sur la table, dû au fait que l'association représente tous les secteurs de pratique de la danse, certains dossiers ont retenu plus particulièrement l'attention en raison de l'actualité. Qu'il s'agisse du dossier des équipements en danse et de la réouverture de l'Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault, du financement de la danse dans un contexte d'élections sur la scène fédérale, du dossier du boycottage des activités et des sorties culturelles par les syndicats des enseignants du Québec, ce sont autant de réalités sur lesquelles les administrateurs ont dû se pencher et se prononcer, afin de guider les actions et les interventions de la directrice générale en représentation publique et politique. Le

positionnement de la danse sur la scène publique et politique et les stratégies de représentation à mettre en œuvre ont été à l'ordre du jour de toutes les séances du conseil d'administration et du comité exécutif qui, dans le nouveau plan stratégique, exerce un rôle de veille et de conseiller privilégié auprès de la direction générale.

Dans le cas du travail de représentation sur la scène fédérale, et plus particulièrement auprès du Conseil des Arts du Canada, deux officiers du conseil exécutif, Clothilde Cardinal et Kathy Casey, ont été associées de très près aux travaux menés en collaboration avec des membres de la CDA (ou Assemblée canadienne de la danse). Deux membres de l'équipe du RQD, Lorraine Hébert et Louise Laplante, font partie du comité paritaire RQD/CDA.

Parallèlement à ces dossiers, le projet des Grands Chantiers de la danse – inscrit dans le Plan stratégique 2005-2008 –, a irrigué en permanence les travaux du conseil d'administration. Deux demandes de subvention ont d'ailleurs été déposées, une première en octobre 2005 et une deuxième, en mars 2005. L'obtention d'une subvention au programme de La Brigade volante, en décembre 2005, permettra de lancer l'étape de préfiguration de ce projet ambitieux mais combien générateur d'espoir, en ayant en tête le rendez-vous annuel des membres à l'automne 2006.

Dans les retombées de l'Open Space sur le Plan stratégique, deux comités ont été mis sur pied, le premier sur le financement privé, le deuxième sur les critères d'adhésion au RQD. Des administrateurs du conseil et des membres de l'équipe du RQD sont impliqués dans chacun de ces comités, dont les travaux se poursuivront en 2006-2007.

En plus des séances statutaires du conseil d'administration, les administrateurs ont participé à une séance de formation, dirigée par Normand Dulude du Groupe DBSF, sur les rôles et les responsabilités des administrateurs du conseil, le code d'éthique, les règlements de la corporation et les questions de gouvernance.

Les officiers du conseil exécutif ont tenu quatre réunions statutaires concernant les affaires de la corporation (budget annuel, demandes de subvention, règles et procédures de gouvernance, etc.) et la représentation politique.

3. Comités

3.1. Comité Vie associative (critères d'adhésion)

La question de la représentativité du RQD et de son ouverture à différents styles de danse a été au centre des discussions au cours des trois dernières années. Cette question a d'ailleurs fait l'objet d'une action identifiée dans le Plan stratégique 2005-2008 dans son premier axe d'intervention : Vie associative. C'est dans cet esprit que le conseil d'administration mettait sur pied, à l'hiver 2006, un comité chargé de revoir les critères d'adhésion au RQD.

Ce comité avait pour mandat d'analyser les critères actuels d'adhésion au RQD, critères qui ont des incidences sur les admissions au programme de remboursement des classes d'entraînement ; d'examiner s'il y avait des modifications à apporter, et si tel était le cas, d'en mesurer les implications sur les instances de

représentation du RQD et sur le libellé de la mission du RQD. Trois membres du conseil ont siégé sur le comité : Anik Bissonnette, Maya Ostrofsky et Bobby Thompson.

Une première rencontre de travail a eu lieu le 20 février 2006. Animée par Maryse Gervais, responsable de la formation continue et du développement professionnel, cette rencontre réunissait les trois membres du conseil siégeant au comité, l'adjointe à la directrice générale, Sandra O'Connor, ainsi que des représentants de deux des trois principaux organismes subventionnaires en danse : le CAM (représenté par Sylviane Martineau) et le CAC (représenté par Mark Shaub). Autant madame Martineau que monsieur Shaub ont fait part de leur souci que les programmes qu'ils gèrent soient ouverts à la diversité des styles de danse et à la pluralité des contextes de diffusion, à l'image d'une pratique en évolution et en transformation. Il ressort de cette rencontre que les notions de création et de répertoire, partie intégrante de la mission du RQD, ainsi que l'interprétation donnée au statut de professionnel, doivent faire l'objet d'une réflexion plus approfondie. Dans le court terme, il a été convenu d'actualiser les critères d'adhésion au programme de remboursement des classes et de soumettre tout dossier atypique à l'analyse du comité. La réflexion doit se poursuivre tant au sein du comité qu'au conseil d'administration dans l'année qui vient.

3.2. Comité des 5 à 7

Organisés par un comité d'artistes sous la coordination du Service des communications du RQD, les « 5 à 7 du RQD » sont des activités de réseautage destinées à la communauté et plus particulièrement aux artistes de la relève et aux artistes pigistes.

Cinq « 5 à 7 du RQD » se sont tenus entre septembre 2005 et juin 2006, certains en présence d'invités spéciaux (Édouard Lock, chorégraphe et directeur artistique de La La La Human Steps ; les initiateurs de l'association française Mains d'œuvres ; Jean-Yves Esquerre, maître de ballet et thérapeute). Un soutien financier de 500 \$ a été accordé à deux de ces soirées par le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal dans le cadre du projet « Outiller la relève artistique montréalaise ». Le comité des 5 à 7 se composait de Nathalie Blanchet, Joëlle Charest, Karine Cloutier, Marie-Ève Nadeau, Maya Ostrofsky, David Rancourt, Julie Siméon, Nathaniel Siry-Fortin et Jamie Wright (tous interprètes et membres individuels professionnels), ainsi que de Judith Lessard Bérubé (agente d'information et webmestre du RQD) et de Marilou Aubin (jusqu'en janvier 2006).

4. Portrait du membership

Au 30 juin 2006, le RQD comptait 408 membres, un nombre légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Cette baisse s'explique par le fait que les spécialistes de l'enseignement de la danse ont tendance à ne renouveler leur adhésion qu'aux deux ans, leurs coûts d'inscription au Congrès 4 ARTS incluant leur cotisation au RQD. Près de quarante spécialistes de l'enseignement de la danse s'inscrivent au Congrès, ce qui devrait augmenter le nombre de membres du RQD en 2006-2007.

Cela dit, des efforts particuliers ont été faits, cette année, en repérage et recrutement de nouveaux membres. L'équipe a profité d'une nouvelle activité de formation (les classes techniques en danse contemporaine), de la deuxième édition de *Pas de danse, pas de vie !*, qui visait la participation des écoles de danse oeuvrant en dehors de Montréal, et de la mise en route du chantier de la relève (pour lequel le RQD a procédé à un travail d'identification des créateurs et chorégraphes de la relève) pour enrichir sa liste de membres potentiels.

L'équipe du RQD a également revu ses outils de campagne d'adhésion et a mis en place un système d'envois et de relances misant sur la régularité et la fréquence.

Les membres se répartissent selon les catégories suivantes :

Membres honoraires :	
Sous-total :	5
Membres corporatifs :	
Compagnies :	38
Diffuseurs :	9
Écoles :	3
Organismes de soutien et de services :	5
Sous-total :	55
Membres individuels professionnels :	
Interprètes :	198
Création/production :	45
Enseignants :	58
Sous-total :	301
Membres associés :	
Interprètes :	31
Création/production :	6
Enseignants :	8
Membres corporatifs :	2
Sous-total :	47
Total :	408

5. Campagne d'adhésion 2006

Le RQD a accordé un soin particulier à sa campagne d'adhésion 2006, lancée dès le 2 juin étant donné la date de la prochaine Assemblée générale, le 15 octobre 2006, et la publication du Répertoire des membres 2006-2007. Les différents formulaires d'adhésion ont été remaniés pour les rendre plus clairs, plus attrayants et plus agréables à l'usage. Des catégories ont été ajoutées, notamment celle de chercheur, à la demande des membres lors de l'atelier autour du Plan Stratégique 2005-2008.

Trois lettres différentes ont été envoyées :

- une lettre de renouvellement pour les membres 05-06 : **465** destinataires
- une lettre pour les membres 04-05 qui n'avaient pas renouvelé l'an dernier : **110** destinataires

– une lettre de sollicitation, destinée à celles et ceux qui ont profité des classes techniques en danse contemporaine, aux créateurs et chorégraphes de la relève, et aux enseignants ayant participé à la journée de formation et à *Pas de danse, pas de vie !* : **89** destinataires

La campagne postale a été accompagnée d'un lancement simultané sur le site Internet du RQD et d'une annonce dans **Les Nouvelles du RQD**. Il est encore trop tôt pour évaluer les résultats de ces efforts, mais la campagne se déroule bien et il est à prévoir que la publication du Répertoire des membres 2006-2007, prévue pour novembre 2006, soit un bon incitatif.

II. REPRÉSENTATION ET CONCERTATION

Le travail de représentation du RQD exige une multitude d'interventions sur les scènes publique, culturelle et politique, sans compter celles qui s'exercent en coulisse. Ces interventions, dont il est difficile de mesurer les résultats à court terme, s'appuient sur un travail permanent de recherche, d'analyse, de réflexion et de consultation interne et externe au milieu. Les actions en représentation et en concertation du RQD visent essentiellement à faire en sorte que la danse obtienne sa juste part de financement public et les moyens de mieux gérer sa croissance, et sont dirigées vers toutes les instances subventionnaires et les trois paliers de gouvernement. De plus, le RQD participe activement, avec d'autres associations disciplinaires, à défendre la place des arts et de la culture dans la société et à interpeller l'État dans sa responsabilité en matière de financement public et de politiques favorisant l'amélioration des conditions de vie des artistes et travailleurs culturels et une meilleure accessibilité de la population aux productions artistiques professionnelles. Parallèlement à ce travail de représentation et de pression politiques au sein de divers coalitions et groupes de pression, le RQD se retrouve présent à plusieurs tables de concertation, étant donné la diversité des pratiques professionnelles qu'il réunit, et en réponse aux sollicitations des ministères, instances subventionnaires, sociétés d'État et associations parapluie.

1. Représentation disciplinaire

Force est de constater que le financement public des arts, dans une conjoncture politique dominée par une idéologie conservatrice, est plus difficile à défendre. Les nouveaux crédits se font rares. La stagnation sinon la décroissance des enveloppes force les instances subventionnaires à réviser leurs politiques et à refondre leurs programmes de soutien aux arts. Le travail de représentation du RQD s'en voit complexifié, et l'association est appelée à formuler des avis sur des projets, des programmes et des orientations qui font appel à de nouveaux modes d'organisation, de production et de financement des pratiques artistiques. Continuer à défendre l'augmentation des crédits alloués à la discipline, dans une ère encourageant le partenariat avec le privé, la rationalisation et le partage des ressources, exige des stratégies et des arguments différents de ceux utilisés jusqu'à maintenant. Quoi qu'il en soit, le RQD a continué à défendre sur tous les fronts la nécessité d'une augmentation des enveloppes dédiées à la danse, en rappelant chaque fois l'importance vitale d'une consolidation de la discipline selon une vision et un plan considérant les rattrapages à faire dans tous les secteurs de la pratique et à l'endroit de la relève.

1.1. Ministère de la Culture et des Communications

Plusieurs dossiers ont mobilisé l'attention du RQD et justifié des interventions auprès de fonctionnaires, attachés politiques, chefs de cabinet et ministres. Retenons le dossier des équipements en danse, et plus particulièrement celui de l'Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault ; la levée du moratoire concernant le financement des écoles de danse ; la reconduction des fonds attribués au projet pilote en formation continue et à l'embauche de coordonnateurs d'activités de formation ; l'établissement de mesures visant, d'une part, à rendre désormais impossible l'utilisation du boycottage comme moyen de pression des enseignants, et d'autre part, à compenser financièrement les pertes subies par les compagnies et les artistes ; l'augmentation des crédits alloués au CALQ et plus spécifiquement à la danse.

Bien que certains de ces dossiers aient été menés conjointement avec d'autres associations, nous avons cherché à faire en sorte que la danse soit bien représentée, notamment au sein du comité de veille et de

compensation où Hélène Blackburn, administratrice au conseil d'administration du RQD, a défendu les intérêts des compagnies et artistes de la danse en faisant valoir les particularités de ce secteur disciplinaire.

À plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de relayer auprès de représentants du ministère (téléphones, lettres, interventions dans des rencontres formelles ou informelles) le travail de représentation mené par certains des membres, notamment dans le cas du financement des écoles de danse et de projets d'équipement à usage collectif : l'Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault et LADMMI.

Appelés dans diverses circonstances, entre septembre 2005 et avril 2006 (soirées-bénéfices, cocktails dînatoires, conférences de presse), à croiser la ministre Line Beauchamp et le chef adjoint au cabinet, nous en avons profité, à chaque fois, pour rappeler l'urgence de trouver des solutions concrètes aux problèmes de sous-financement de la danse et à son manque d'équipements adaptés à ses réalités et ses exigences.

Rappelons, enfin, que la campagne de relations de presse menée à l'occasion de *Pas de danse, pas de vie !* ciblait très directement la question des équipements en danse et la ministre Line Beauchamp, étant donné son parti pris pour le patrimoine culturel dans l'assignation des nouveaux crédits obtenus pour son ministère dans le budget du gouvernement pour l'année 2006.

Parmi les retombées de ces interventions : des annonces à venir durant l'automne 2006 concernant trois projets d'équipements pour la danse ; l'augmentation des subventions au fonctionnement pour deux écoles professionnelles de danse et un million de dollars annoncés par le ministère de la Culture et des Communications pour soutenir les écoles d'éducation artistique oeuvrant en région ; plus de deux millions de dollars versés par le ministère au CALQ pour compenser les pertes subies par les compagnies et les artistes durant le boycottage des activités culturelles ; la mise en route, en septembre 2006, par le ministère de la Culture et des Communications, par le biais du Forum des équipements culturels, d'une étude visant à dresser un état des lieux de la danse. Saluons, par ailleurs, l'entrée en vigueur, en janvier 2006, de la mesure assurant une couverture aux interprètes non liés par un contrat et poursuivant leur entraînement, suite à la signature d'une entente liant la CSST et le MCCQ. Cette mesure est gérée par le RQD.

1.2. Conseil des arts et des lettres du Québec

Une première rencontre avec le CALQ avait lieu le 25 novembre 2005, à l'invitation du président-directeur général Yvan Gauthier. Y étaient convoqués les associations et les regroupements professionnels et disciplinaires, ainsi que les conseils régionaux de la culture. L'objectif de cette journée était de rendre compte des réflexions menées à l'interne et au sein des différents secteurs disciplinaires concernant les programmes de soutien, les modes et les critères d'attribution des subventions, étant donné les problèmes spécifiques à chacune des disciplines et des enjeux intersectoriels, tels que l'intégration de la relève, l'ouverture aux communautés culturelles, l'occupation du territoire et l'action internationale du CALQ dans le cadre d'une nouvelle politique du gouvernement en relations internationales.

En soirée, la directrice générale retrouvait pour souper Nicole Doucet, alors directrice par intérim de la danse et de la musique, afin de faire le point sur plusieurs dossiers, dont l'avancement du chantier initié et animé par le CALQ avec les diffuseurs en danse.

En février 2006, une rencontre entre Nicole Doucet, nommée en janvier 2006 au poste de directrice de la danse et de la musique, Anik Bissonnette, la présidente du RQD, et Lorraine Hébert, la directrice du RQD,

avait lieu dans les bureaux du RQD. À l'issue de cette rencontre, portant sur le caractère particulier de l'association, son membership, son financement, son plan stratégique et certains dossiers chauds, il fut convenu d'une rencontre entre Nicole Doucet et les membres du conseil d'administration du RQD.

Le 21 avril 2006, Nicole Doucet, accompagnée de Lyne Lanthier, chargée de programme au CALQ, rencontrait le conseil d'administration dans les bureaux du RQD. Les administrateurs furent alors saisis des travaux menés par le secteur de la danse : le chantier avec les diffuseurs en danse, ainsi que l'élaboration de Nouvelles Orientations pour le secteur de la danse selon un échéancier devant conduire à la présentation d'un plan d'action au conseil d'administration du CALQ en décembre 2006. À l'issue de cette rencontre, le conseil d'administration acceptait, à la demande de Nicole Doucet, d'amorcer un processus de consultation sur le projet de Nouvelles Orientations pour le secteur de la danse.

Entre le 23 mai 2006 et le 21 juin 2006, trois séances de travail avec Nicole Doucet et Lyne Lanthier eurent lieu sur deux versions des Nouvelles Orientations pour le secteur de la danse, dans les bureaux du RQD. Lors de la troisième séance de travail, le conseil d'administration a présenté verbalement aux deux représentantes du CALQ le résultat des réflexions qu'il avait menées, notamment lors d'une journée de lac-à-l'épaule, le 13 juin 2006. Le document-synthèse rendant compte du lac-à-l'épaule fut acheminé par courriel au secteur de la danse du CALQ, le 27 juin 2006, à la demande de Nicole Doucet et de Lyne Lanthier lors de la rencontre du 21 juin 2006. Pour préparer ces rencontres de travail avec le CALQ, les administrateurs du conseil d'administration du RQD ont tenu trois autres séances de travail.

Ce fructueux dialogue entre le CALQ et le RQD donnera lieu, à l'automne 2006, à une rencontre de consultation organisée par le CALQ avec la communauté de la danse.

1.3. Conseil des Arts du Canada

À l'invitation du directeur du CAC, John Hobday, le RQD assistait, le 24 octobre 2005, à une rencontre réunissant une vingtaine d'organismes nationaux de services soutenus par le Conseil. L'objet de cette rencontre était de présenter aux organismes ayant été consultés par la firme MacSkimming, les conclusions de son rapport *Mise en œuvre des politiques (rapport sur les organismes nationaux de Service aux arts)*. L'examen des forces, des faiblesses et des défis des organismes nationaux de services fait ressortir l'importance des fonctions qu'ils exercent sur le terrain (formation, perfectionnement, défense des arts) et confirme la pertinence de créer un programme de subvention au fonctionnement qui soit adapté à leurs réalités.

En deuxième partie de cette journée de rencontre, le directeur des programmes traçait les grandes lignes du plan d'action du CAC pour les trois prochaines années. En troisième partie, les organismes étaient saisis de la stratégie de positionnement et représentation du CAC à l'endroit du gouvernement en vue d'obtenir, à l'occasion de son cinquantième anniversaire en 2007, une importante augmentation de crédits.

Deux rencontres ont eu lieu avec le Service de la danse entre octobre 2005 et juin 2006, dont une première en octobre avec sa directrice, Anne Valois, et l'agent responsable du dossier du RQD, Louise Gagné. Une deuxième rencontre a eu lieu à Ottawa, en juin 2006, pour faire le point sur les travaux du comité paritaire RQD/CDA, cette fois avec la directrice du Service ainsi qu'avec deux agents de programmes : Louise Gagné et Mark Shaub. Celui-ci représentait par ailleurs le Conseil des Arts du Canada lors d'une rencontre de travail

dans les bureaux du RQD, en février 2006, avec le comité chargé de revoir les critères d'adhésion au RQD et au programme de remboursement des classes d'entraînement.

Une troisième rencontre de la directrice du RQD avec Anne Valois et le directeur de la Division des programmes du CAC, André Courchesne, portant sur les travaux du comité paritaire RQD/CDA, a eu lieu le 3 mars 2006 dans le cadre des deux conférences organisées par la Conférence canadienne des arts du 2 au 4 mars 2006.

Au cours de l'année, nous avons eu des entretiens téléphoniques avec la directrice du Service de la danse, concernant l'avancement des travaux du comité paritaire RQD/CDA, l'avenir de l'Espace chorégraphique Jean-Pierre Perreault et l'organisation de deux rencontres avec le milieu québécois de la danse.

Nous avons pu rencontrer des membres du conseil d'administration du CAC, dont la présidente, Karen Kain, et les deux vices-présidents, Laurent Lapierre et Simon Brault, lors de la conférence de presse du 23 novembre 2005, au café du Monument-National, alors que la ministre Liza Frulla annonçait une augmentation des crédits du CAC de plus 150 millions de dollars, portant ainsi son budget total à plus de 300 millions de dollars dès 2008. En décembre 2005, nous rencontrons de nouveau Laurent Lapierre lors d'une remise de prix par le CAC au Monument-national. En août 2006, nous avons l'occasion de féliciter en personne le nouveau directeur du CAC, Robert Sirman, au Festival des arts de Saint-Sauveur, et de nous entretenir avec Simon Brault.

1.3.1. Comité paritaire RQD/CDA

Le désir de faire avancer le dossier de la danse au Canada est l'idée première qui sous-tend notre action au plan national et nous amène à travailler en étroite collaboration avec nos collègues canadiens. L'année 2005-2006 aura été l'occasion d'entreprendre un véritable travail de représentation politique auprès du Conseil des Arts du Canada, dans le but de faire augmenter l'enveloppe de la danse au sein du Conseil.

Au cours de la saison 2004-2005, le RQD mettait sur pied une structure de représentation politique au niveau fédéral en partenariat avec la Canadian Dance Assembly (CDA). Après avoir discuté de la meilleure façon pour les deux associations de travailler ensemble, il fut convenu que chacune créerait son propre comité de représentation (Advocacy Committee) dont les membres se rassembleraient en un comité paritaire. Les voix du Québec et du Canada anglais réunies !

Les comités ont été créés :

Pour le RQD : Clothilde Cardinal, Kathy Casey, Lorraine Hébert et Louise Laplante

Pour la CDA : Robert Sirman (qui fut remplacé en juin par Dianne Milligan), Jim Smith, Judy Harquail et Shannon Litzenberger

Deux réunions eurent lieu en décembre 2005 et janvier 2006 pour préparer l'argumentaire propre à démontrer les besoins de la danse, pour établir la stratégie de représentation et pour fixer l'échéancier de sa mise en application. De son côté, en janvier 2006, le RQD réunissait Isabelle Van Grimde, Lynda Gaudreault, Manon Laflamme, Gilles Savary, Kathy Casey, Louise Laplante et Lorraine Hébert, dans le

but de valider et de bonifier les programmes du Service de la danse du CAC et d'alimenter la réflexion concernant le scénario budgétaire à joindre à l'argumentaire.

Malgré les inquiétudes selon lesquelles le Parti conservateur, qui allait vraisemblablement remporter les élections, ne s'engagerait pas à doubler le budget du Conseil des Arts du Canada d'ici 2008, comme l'avait annoncé le précédent gouvernement, le comité paritaire RQD/CDA décidait de passer à l'action.

Le 3 mars, deux membres du comité paritaire, Clothilde Cardinal et Jim Smith, étaient délégués pour rencontrer André Courchesne, directeur de la Division des arts, et Anne Valois, chef du Service de la danse, pour leur remettre un document intitulé *Présentation conjointe RQD/CDA au Conseil des Arts du Canada*. Rappelant les hauts faits de la danse, son histoire particulière et le rôle de premier plan joué par le Conseil, ce document fait état des besoins pressants de la danse au Canada. Il dresse également une liste des contraintes et des exigences propres à la danse, donnant ainsi la mesure des défis à relever. Défis qui interpellent nombre d'acteurs, et plus particulièrement le Conseil des Arts du Canada, dans l'articulation d'une vision claire des conditions propices à assurer le déploiement d'une discipline artistique en forte croissance. L'argumentaire s'accompagne d'un scénario chiffrant les besoins de la danse selon la grille des programmes en vigueur au Service de la danse et en y ajoutant de nouvelles initiatives.

Lors de cette rencontre, le Conseil ignorait toujours quelle serait son appropriation budgétaire, le budget fédéral n'ayant pas encore été déposé, mais André Courchesne et Anne Valois se sont montrés impressionnés par la valeur de l'argumentaire et par la démarche de représentation orchestrée de manière unifiée par le RQD et le CDA. À la suite de cette rencontre, Jim Smith et Clothilde Cardinal ont reçu une lettre cosignée par André Courchesne et par Anne Valois les invitant à faire une présentation du document déposé par le comité paritaire RQD/CDA au comité consultatif de la danse du Conseil qui devrait se réunir en septembre 2006.

Le comité RQD/CDA se retrouvait en juin 2006, à Ottawa, pour une journée de travail visant à faire le point sur la demande présentée en mars, et ce, dans le contexte des crédits annoncés officiellement pour 2006-2007 et 2007-2008 par le gouvernement Harper. Le comité adoptait la position suivante :

- La proposition faite dans la *Présentation conjointe* déposée au CAC en mars tient toujours la route, et les besoins de la danse sont évalués à 34 millions de dollars, compte tenu des crédits nécessaires pour bonifier les programmes déjà existants au Conseil.
- L'enveloppe du Service de la danse devrait représenter 20 % du budget des subventions du Conseil.
- Quant aux nouveaux crédits consentis au Conseil, le comité recommande que le Service de la danse augmente les fonds alloués aux différents programmes proportionnellement aux priorités identifiées en page 6 du document *Présentation conjointe*, et que les crédits alloués au programme de La Brigade volante II soient maintenus à un niveau suffisant pour palier le manque de fonds nécessaires à une véritable opération de consolidation des acquis et de rattrapage.

- Tous les programmes actuels sont importants, incluant ceux de moindre importance sur le plan des allocations budgétaires, car ils concernent l'ensemble de la chaîne.

Cette réunion fut suivie d'une rencontre de présentation et d'échanges avec Anne Valois et deux agents du Service de la danse, Louise Gagné et Mark Shaub.

Le résultat de ce travail, fait de concertation et de consensus, a produit une réelle force de frappe et a trouvé une résonance auprès du Conseil. Il ne peut qu'en découler des retombées positives.

En marge de ces travaux, quelques membres du conseil d'administration (Clothilde Cardinal, Kathy Casey et George Krump) de même que Lorraine Hébert et Louise Laplante ont assisté en tout ou en partie à la conférence de la CDA qui eut lieu à Ottawa les 7 et 8 juin 2006. Ce fut là l'occasion d'entendre des présentations sur *L'abc de la représentation* et sur *L'Élaboration de politiques, programmes et critères d'évaluation*, réunissant autour de la table des représentants de diverses instances subventionnaires, et de participer à des ateliers portant sur plusieurs sujets d'intérêt.

1.3.2. La Brigade volante

Auprès de madame Francine d'Entremont, responsable de la gestion du programme pour les compagnies et les artistes du Québec et du Canada français, nous avons trouvé régulièrement réponses à nos questions et un réel soutien dans l'articulation de nos demandes ainsi que dans l'identification de personnes-ressources et de consultants sur des dossiers particuliers. En décembre 2005, le RQD recevait une réponse positive au projet déposé en octobre de la même année, projet dont les objectifs sont de définir, à l'aide d'expertises, le cadre thématique, technique et financier des Grands Chantiers de la danse.

Rappelons que l'obtention d'une première Brigade volante, en mai 2004, nous aura donné accès aux expertises nécessaires pour mener à bien une démarche de planification stratégique, et plus particulièrement pour doter le RQD du Plan stratégique 2005-2008 présenté aux membres lors de l'Assemblée générale de décembre 2005.

1.4. Conseil des arts de Montréal

Avec la nouvelle responsable des programmes de danse, Sylviane Martineau, le RQD a réussi à développer des rapports de confiance qui sont de précieux atouts dans la gestion de certains dossiers, dont celui des équipements pour la danse à Montréal et le projet des Grands Chantiers de la danse. Sa compréhension du milieu et de la mission du RQD nous a aidés à obtenir une subvention pour un projet spécial rattaché à la réalisation des Grands Chantiers de la danse, en plus d'une subvention récurrente depuis plusieurs années pour le programme de remboursement des classes d'entraînement.

1.5. Ville de Montréal / SDCQME

Les liens de confiance que nous avons réussi à établir avec des directeurs et des responsables de programmes, notamment du côté des équipements culturels et des événements culturels, nous ont été des plus précieux cette année. D'une part, nous avons reçu conseils et soutien dans le projet de déménagement du RQD au MAI ; d'autre part, nous avons obtenu du soutien pour les deux premières éditions de *Pas de danse, pas de vie !* Enfin, dans le dossier des équipements en danse, nous avons été bien entendus. La

preuve en est qu'en juin 2006, notre demande d'un État des lieux sur la danse a été présentée au Forum des équipements culturels et qu'elle a reçu, en septembre 2006, une réponse positive. Le RQD, reconnu pour détenir une expertise et une connaissance du dossier des équipements en danse, fera partie du comité de suivi de l'étude, comité composé de représentants du Ministère, du SDCQME, du CALQ, du CAM et de La Société de la Place des Arts.

1.6. Ministère du Patrimoine canadien

En dépit de nos démarches visant à permettre l'accès du RQD à des programmes de subventions, force est de conclure que les critères ne tiennent pas compte du statut particulier d'un organisme de représentation et de services qui, oeuvrant au Québec, représente pourtant plus d'une centaine de membres provenant du Canada. La question de la traduction des outils de communication reste entière et toute velléité d'obtenir une part de financement pour le projet Grands Chantiers doit être oubliée. Le RQD, selon les critères de Patrimoine canadien, est une association régionale, donc non admissible au programme de Développement des compétences. Quant aux fonds dédiés jusqu'en 2004 à la promotion de *Pas de danse, pas de vie !*, il semble bien qu'ils aient été définitivement supprimés.

Quoi qu'il en soit, le RQD s'est prêté à l'exercice des rencontres de consultation qui, menées en 2004 et 2005, avaient pour but de revoir les programmes. Il s'est porté à la défense du programme *Un avenir en art*. Ce programme a été reconduit, en 2005, par l'ancien gouvernement libéral, pour les trois prochaines années, avec une augmentation de crédits.

En mars 2006, la directrice du RQD a eu l'occasion de saluer la nouvelle ministre du Patrimoine canadien, Bev Oda, dans le cadre de la Conférence Chalmers à Ottawa.

1.7. Ministère des Affaires étrangères Canada

Le 23 mars 2006, des membres de la Direction des relations culturelles internationales tenaient, à Montréal, une rencontre d'information et de consultation avec plusieurs représentants d'organismes artistiques et d'associations disciplinaires du Québec. Cette rencontre faisait partie d'une tournée de deux mois à l'échelle du Canada et avait pour objet de fournir des informations sur les programmes et de : « [...] réaffirmer l'engagement pris récemment par l'AEC dans le cadre des priorités de sa politique étrangère à l'égard de l'importance des arts et des lettres pour la promotion du Canada à l'étranger ».

En présence du sous-ministre adjoint Ross Hornby, du directeur de la Diplomatie ouverte, et de la directrice des Relations culturelles internationales, Carolyn Strauss, les participants à cette rencontre ont fait part de l'importance du soutien du Ministère dans leurs opérations de promotion et de diffusion sur la scène internationale et ont exprimé leurs inquiétudes quant aux orientations que le nouveau gouvernement semblait vouloir donner à la promotion et à la diffusion des arts sur la scène internationale dans une perspective de diplomatie ouverte.

2. Concertation disciplinaire

La concertation constitue l'un des cinq axes d'intervention du Plan stratégique 2005-2008 du RQD. Plusieurs actions qui y sont identifiées encouragent des initiatives portées par des groupes et des individus membres de

l'association, le RQD donnant alors son soutien à leur organisation et à leur promotion. D'autres actions sont initiées par l'équipe du RQD, en réponse à des besoins exprimés par des membres de la communauté et jugés prioritaires par le conseil d'administration. Retenons la participation du RQD à *Danse Transit*, un événement organisé par le Centre de ressources et transition pour danseurs de Montréal et qui vise à faciliter l'intégration des artistes de la relève à la vie professionnelle ; le soutien du RQD dans l'organisation d'une Journée de formation et du prochain Congrès 4 ARTS, deux activités qui concernent très directement les spécialistes en enseignement de la danse à l'école ; la formation par le RQD d'un comité pour la réalisation de la deuxième édition de *Pas de danse, pas de vie !* et d'un comité sur le financement privé. Mentionnons enfin les travaux reliés à la mise en route du projet des Grands Chantiers de la danse, qui ont mobilisé plus particulièrement la directrice générale tout au cours de l'année et fait l'objet d'échanges nourris avec les administrateurs du Conseil.

2.1. Intégration professionnelle de la relève

La coordonnatrice du développement professionnel a fait partie, pour une deuxième année, du comité organisateur de l'événement *Danse Transit, un tremplin pour la relève*, mis sur pied par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD). Ce rassemblement annuel vise à outiller les finissants et les récents diplômés des écoles de formation professionnelle en danse et à favoriser ainsi leur insertion sur le marché du travail. Elle fait également partie du comité de pilotage *Outiller la relève artistique montréalaise*, mis en place par le Forum jeunesse de l'Île de Montréal et le Conseil des arts de Montréal.

2.2. Journée de formation des enseignants en danse et Congrès 4 ARTS

À la demande de Suzanne Gagnon, administratrice du conseil d'administration, le RQD acceptait d'offrir un soutien technique (demande de subvention, gestion administrative, services-conseils et promotion) à la réalisation d'une Journée de formation. Le 24 février 2006, au Collège Regina Assumpta, plus d'une quarantaine de professionnels de l'enseignement de la danse (danse classique et danse de création, écoles privées et publiques, universités) participaient aux activités (conférence, entretien avec Louise Lecavalier et ateliers) organisées par un comité formé de Suzanne Gagnon, Hélène Duval, Caroline Raymond, Caroline Paré, Nicole Turcotte et Madeleine Lord. Le thème retenu pour cette première journée de formation était l'appréciation d'œuvres chorégraphiques dans l'enseignement de la danse à l'école.

Cette journée fut le fruit d'une collaboration exceptionnelle entre plusieurs partenaires : le Collège Régina Assumpta, le département de danse de l'UQAM, le RQD et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

En parallèle à la tenue de cette Journée de formation, Suzanne Gagnon représentait le RQD aux réunions de travail en vue du Congrès 4 ARTS qui se tiendra à Québec, du 16 au 18 novembre 2006. Coordonné par l'AQÉSAP, l'association québécoise des spécialistes en enseignement des arts plastiques, ce Congrès rassemble tous les deux ans plus de 800 professionnels de l'enseignement des arts à l'école. Grâce au travail d'un comité, constitué de Irène Galasso, Catherine Bédard, Suzanne Gagnon et Maryse Anctil, une quinzaine d'ateliers de danse seront offerts. En collaboration avec le département de danse de l'UQAM, le RQD invitera les professionnels de la danse participant au Congrès 4 ARTS à un petit déjeuner, le samedi 18 novembre 2006, lors duquel seront dévoilés les gagnants des Prix UQAM (Hommage et Relève).

2.3 Comité *Pas de danse, pas de vie* !

Sous la direction du service des communications, un comité de bénévoles, composé d'artistes de la relève, d'interprètes, de chorégraphes, de professeurs de danse et d'administrateurs, a travaillé à l'élaboration de la programmation et au recrutement des participants pour la deuxième édition de *Pas de danse, pas de vie* ! Ce comité s'est réuni à deux reprises dans le courant de l'année 2005 et il était composé de : Éric-Abel Baland, membre corporatif et administrateur du conseil d'administration du RQD / directeur exécutif de [bjm_danse], Les Ballets Jazz de Montréal ; Paule Beaudry, directrice générale de La danse sur les routes du Québec ; Julie Châteauvert, vidéaste ; Jessica Cumberbirch, membre individuelle professionnelle / interprète ; Suzanne Gagnon, membre individuelle professionnelle et administratrice du conseil d'administration du RQD / enseignante ; Margie Gillis, membre corporative / chorégraphe et interprète ; Élodie et Séverine Lombardo, membres individuelles professionnelles / interprètes, chorégraphes ; Sophie Michaud, membre individuelle professionnelle / répétitrice ; Héloïse Rémy, membre individuelle professionnelle / chorégraphe, interprète, enseignante ; Maya Ostrofsky, membre individuelle professionnelle et administratrice du conseil d'administration et du comité exécutif / interprète. Équipe du RQD : Marilou Aubin, Anik Bissonnette, Lorraine Hébert, Judith Lessard Bérubé, Benoit Pelletier et Marie-Chantal Scholl.

2.4. Comité sur le financement privé

Pour faire suite aux préoccupations dont les membres avaient témoigné au moment de la mise en action interactive, ou « Open Space », tenue dans la foulée de la dernière Assemblée générale, le conseil d'administration du RQD chargeait George Krump de mettre en place un comité sur le financement privé.

Une première rencontre s'est tenue le 20 juin dernier. Outre George Krump, elle réunissait Denise Biggi, Manon Laflamme, représentant Margie Gillis, Roger Sinha et Neelanthy Vadivel. Tous ces gens s'étaient déclarés très intéressés par la question et désireux d'y travailler. Louise Laplante, du RQD, s'est jointe à la réunion. Cette rencontre exploratoire avait pour but de réviser les diverses propositions émises au moment de l'« Open Space » et partager certaines réflexions à la suite des ateliers de formation du CALQ autour du programme Placements Culture, auxquels ont participé, entre autres, George Krump et Louise Laplante.

Devant la difficulté pour de nombreuses compagnies de danse (surtout les petites et les moyennes) de réaliser des collectes de fonds, dignes de ce nom, la suggestion d'explorer l'idée d'une collecte de fonds collective avait été émise lors de l'« Open Space ». Le RQD, bien que souhaitant réaliser certaines activités de collecte de fonds, n'est pas en mesure de le faire, ne pouvant être reconnu ni comme organisme de bienfaisance ni comme organisme national de services par Patrimoine canadien. Pour remédier à la situation, le RQD pourrait mettre sur pied un organisme subsidiaire, une fondation par exemple, dont les objets relèveraient de la bienfaisance, à certaines fins déterminées profitant à la collectivité.

Après discussions, il est résolu à l'unanimité de proposer au conseil d'administration du RQD de demander une subvention au programme de La Brigade volante du Conseil des Arts du Canada pour réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une fondation québécoise de la danse. George Krump accepte de présenter la recommandation au conseil d'administration.

2.5. Les Grands Chantiers de la danse

L'idée des Grands Chantiers de la danse est sur la table à dessin du RQD depuis 2003. Elle a connu plusieurs dénominations depuis qu'un des membres suggérait à l'Assemblée générale de 2003 de se doter d'un plan d'affaires en danse. Le projet trouve à s'inscrire finalement dans le Plan stratégique 2005-2008 et fait l'objet en octobre 2004 d'une première demande de subvention au programme de La Brigade volante. En décembre 2004, nous recevons cette subvention qui donnait le coup d'envoi aux travaux de préfiguration de ce projet d'envergure qui engage l'avenir de la discipline et l'ensemble de la communauté de la danse.

Durant l'année 2005-2006, nous avons passé en revue les études, analyses et autres documents disponibles sur la danse professionnelle au Québec. Parmi les documents les plus éclairants, nous avons retenu le Cahier des propositions soumis aux membres lors des États généraux de la danse en 1994, le texte des recommandations qui en sont issues ainsi que le Plan d'action qui fut par la suite élaboré par la direction du RQD. D'où l'idée de faire appel à Catherine Caron pour dresser, dans la mesure du possible, un bilan des réalisations et retombées de cet exercice qui a entraîné la refondation de la structure du RQD et donné lieu, à la fin des années 90, à un premier plan stratégique. En juin 2006, Catherine Caron soumettait un premier état de ses recherches, dont une partie a pris la forme d'entrevues avec des personnes ayant contribué, ou ayant été témoins, des réalisations qu'elle était en mesure de dégager et de qualifier. Pour en arriver à la conclusion que ce bilan, une fois mené à terme, pourrait constituer la pierre d'assise des Grands Chantiers de la danse, ou encore sa rampe de lancement. Comment en effet arriver à se projeter collectivement dans l'avenir, en l'absence d'une connaissance partagée par les différentes générations et tous les secteurs de la pratique de la danse ?

Parallèlement à ce premier travail de mémoire, nous voulions donner aux artistes de la relève une plateforme de rencontres et de réflexion, dans l'esprit des travaux que menaient les compagnies dites intermédiaires et les diffuseurs spécialisés. Au printemps 2005, Anne Wascheul était engagée par le RQD comme chargée de projet. Après avoir identifié une centaine de créateurs et de chorégraphes de la relève, aidée en cela par des personnes en poste dans les instances subventionnaires, dans les écoles et universités, à la tête d'organismes de diffusion et de production, elle élaborait un questionnaire visant à dresser un portrait qualitatif de la relève et tenait six rencontres de travail avec une dizaine de créateurs. Ces rencontres permettront de valider cet outil et de dégager le contenu d'un atelier réunissant durant toute une journée une quarantaine d'artistes de la relève. Cet atelier que nous souhaitions tenir avant l'assemblée générale des membres, n'a malheureusement pu se tenir à la date initialement prévue, le 31 août 2006.

D'autres travaux menés par la directrice générale, entre décembre 2005 et maintenant, ont consisté à identifier les sujets qu'il fallait documenter en priorité (économie de la danse, infrastructures et équipements), à repérer les ressources et les appuis nécessaires, à réfléchir au cadre, aux thématiques, aux échéanciers, à la logistique des Grands Chantiers, et à trouver les premières sources de financement.

En juin 2006, il paraissait réaliste de profiter de l'Assemblée générale à venir pour présenter les Grands Chantiers aux membres, afin de les consulter et de vérifier auprès d'eux la faisabilité du projet dans des paramètres déjà assez précis.

3. Concertation interdisciplinaire

Défendre une meilleure place pour les arts et la culture dans la société et militer pour le maintien et l'augmentation du financement public des arts tissent au quotidien les interventions du RQD. La conjoncture économique et politique encourage les fronts communs, d'où la participation active du RQD au sein de coalitions, de mouvements et groupes de pression ayant à cœur la défense des intérêts des artistes et travailleurs culturels et l'amélioration de leurs conditions de vie et de pratique. Désireux de faire entendre la voix de la danse sur toutes les tribunes, le RQD siège également sur des tables de concertation, des comités consultatifs et des conseils d'administration, et est membre d'associations dont les missions sur les scènes municipale, provinciale et fédérale contribuent à la reconnaissance de la place des arts, et de la danse en particulier, dans la société.

Dans un contexte de campagnes électorales sur les scènes municipale et fédérale et de dures négociations syndicales sur la scène provinciale, le RQD a été mobilisé sur plusieurs fronts en même temps, plus particulièrement entre août 2005 et mai 2006.

3.1. Coalition contre le boycottage des activités culturelles / COFASEQ

Cette coalition annonce officiellement, le 29 mars 2005, sa constitution ainsi que son plan d'action contre le boycott des sorties et des activités culturelles. Elle mène durant le printemps 2005 une vigoureuse campagne dénonçant l'odieux de ce moyen de pression utilisé par les syndicats des enseignants, et ses effets dévastateurs sur les jeunes, les compagnies et les artistes.

La bataille s'intensifie au cours de l'été et de l'automne 2005. Fin août 2005, le Conseil québécois du théâtre propose aux membres de la Coalition un plan d'interventions directes visant à occuper l'espace médiatique, à forcer les partis à trouver dans les plus brefs délais un règlement et à engager les instances concernées à établir des mesures compensatoires aux pertes subies par les artistes et par les compagnies oeuvrant en direction des jeunes publics.

Campagnes de lettres adressées à la ministre de la Culture et des Communications, au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux députés de tous les partis ; de communiqués publiés dans les journaux ; de manifestations devant les bureaux de la Fédération des syndicats des enseignants et devant le TNM lors de l'ouverture du Congrès international des arts jeune public ; sans compter la participation à des émissions d'affaires publiques à la radio, etc. Autant de moyens utilisés pour que cesse le boycott et pour que soient instaurées des mesures compensatoires aux lourdes pertes encourues par les arts de la scène.

Fin octobre, un comité de veille et de compensation est mis sur pied. Y siègent des représentants de plusieurs associations (RIDEAU, TUEJ, ADST, CQM, RQD) ainsi que du CALQ, de la SODEQ et du MCCQ. Le RQD y sera représenté par Hélène Blackburn. Ce comité verra à établir des grilles de compensations, à dresser des statistiques pour chacun des secteurs touchés par le boycottage et à définir les conditions et les modalités de compensations financières.

En novembre, la ministre Line Beauchamp dépose une motion à l'Assemblée nationale visant l'arrêt immédiat du boycottage, motion non appuyée par les députés responsables des dossiers de la culture des partis d'opposition. L'idée sera reprise avec, cette fois, la complicité des députés Daniel Turp et Janvier Grondin, dans une présentation d'une nouvelle motion conjointe avec la ministre Line Beauchamp.

En décembre, la Coalition publie dans *Le Devoir* son *Manifeste pour la fréquentation des arts de la scène par les jeunes*, signé par une vingtaine de pionniers des arts de la scène au Québec. Pour la danse signeront Martine Époque, Jeanne Renaud, Vincent Warren, Danielle Lauzanne et Geneviève Salbaing. Ce manifeste, déposé à l'Assemblée nationale le 14 décembre 2005, et approuvé unanimement par les députés, demande l'arrêt immédiat du boycottage et la mise en place dans des délais très courts de mécanismes concrets encadrant la fréquentation des arts de la scène en concertation avec les deux ministères concernés, les syndicats des enseignants et le milieu des arts de la scène.

Le 14 décembre 2005, l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et la Fédération des syndicats de l'enseignement contient l'inscription de l'activité culturelle à la tâche de l'enseignant. Le gouvernement accepte également de compenser les enseignants pour leur participation aux activités culturelles et les représentants syndicaux s'engagent à ne plus tenir d'actions concertées au détriment de la culture. À la suite de cette entente, la Coalition diffuse le communiqué *La coalition vient de remporter une double victoire*. Il est important de souligner le rôle de premier plan joué par le Conseil québécois du théâtre et l'association Théâtre Enfances Unies dans cette campagne de pression à laquelle le RQD a participé activement.

Au même moment, la Coalition travaille déjà sur l'idée de relancer le débat sur la fréquentation des arts professionnels par les jeunes du Québec, ce troisième boycottage ayant permis de constater une fois de plus le faible taux de fréquentation des arts et des activités culturelles au sein de la population scolaire. Une grande assemblée animée par la directrice du RQD et réunissant plus d'une soixantaine de compagnies et de diffuseurs en arts de la scène confirme l'importance de mettre en marche un plan de relance pour la fréquentation des arts professionnels de la scène par les élèves du Québec. La Coalition contre le boycottage devient alors la Coalition pour la fréquentation des arts professionnels par les élèves du Québec : la COFASEQ.

À l'hiver et au printemps 2006, la COFASEQ tient six rencontres de travail dans le but d'arrêter un plan de relance. Sont examinées plusieurs hypothèses, dont l'institution par la Commission de l'Éducation et celle de la Culture d'une commission mixte qui étudierait la question de la fréquentation des arts de la scène et des activités culturelles, les modes de collaboration entre les milieux ainsi que les mécanismes susceptibles de favoriser une telle fréquentation.

Des compensations financières de l'ordre de 2,5 millions de dollars seront enfin annoncées par la ministre Beauchamp, lors de l'ouverture de la Bourse RIDEAU, en février.

3.2. La Coalition Canadienne des Arts

L'année 2005-2006 fut exigeante sur le plan de la représentation politique à l'échelle canadienne, étant donné les rumeurs d'élections en mai 2005, le déclenchement de la campagne électorale en novembre 2005 et l'arrivée aux commandes, en janvier 2006, d'un gouvernement conservateur minoritaire. Aux prises avec un parti habituellement peu enclin à s'engager envers les arts, la communauté artistique se devait de faire valoir la nécessité de respecter la promesse faite en novembre 2005 par la ministre du Patrimoine canadien d'alors, Liza Frulla, de doubler l'enveloppe du Conseil des Arts du Canada en trois ans. Cette promesse de madame Frulla avait d'ailleurs été obtenue suite à une campagne de lobbying orchestrée par la Coalition Canadienne des Arts, organisation à laquelle le RQD s'est jointe dès sa création, en mai 2005.

Pour l'année 2005-2006, la stratégie de la Coalition Canadienne des Arts visait l'augmentation des subventions du Conseil des Arts du Canada d'un montant équivalant à 5 \$ par habitant. Ceci aurait eu pour effet de doubler le budget annuel du CAC en y ajoutant environ 150 millions de dollars, soit 50 millions de plus annuellement sur une période de trois ans pour un total de 300 millions de dollars environ. Les membres de la Coalition soutenaient, chiffres à l'appui, que le Conseil n'avait pas les ressources nécessaires pour soutenir la croissance dans le secteur des arts – cause importante, d'autant plus que la danse est en situation de rattrapage de financement public, et ce, pour toutes les pratiques du secteur.

Le RQD a travaillé de près avec Bastien Gilbert, directeur général du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec et représentant officiel du Mouvement pour les arts et les lettres du Québec, au sein de cette organisation pancanadienne de lobbying. C'est d'ailleurs sur une proposition de Lorraine Hébert à ses collègues du Mouvement pour les arts et les lettres qu'Édouard Lock fut nommé porte-parole du Québec au sein de la Coalition. En acceptant de jouer ce rôle, Édouard Lock offrait à la danse une tribune exceptionnelle pour faire valoir les besoins de ses artistes, interprètes et travailleurs culturels. Le RQD n'a pas hésité à lui apporter son soutien, notamment sur le plan des communications. Édouard Lock a d'ailleurs fait un passage remarqué à l'émission *Tout le monde en parle*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada, le 8 septembre 2005, à titre de représentant des arts et de la culture au Québec pour la Coalition.

Le 25 octobre 2005, à l'occasion du grand rallye de lobby coordonné par la Coalition sur la Colline parlementaire, le RQD était sur place avec une délégation de danse. Anik Bissonnette, présidente du RQD, Édouard Lock, porte-parole de la Coalition au Québec, Pierre Des Marais, des productions LOMA, Andrea Boardman, danseuse de renom, ainsi que Lorraine Hébert, ont été invités à faire la tournée des députés afin de les convaincre du bien-fondé de la demande de doubler les budgets du CAC, à l'aube de ses cinquante ans d'existence.

Cette opération de lobbying s'est accompagnée d'une campagne de lettres, ciblant le premier ministre Paul Martin, les ministres, ainsi que les députés de tous les partis. Les membres du RQD ont répondu vigoureusement à cet appel à l'action, encouragés par l'annonce du gouvernement libéral, le 25 novembre 2005, d'un investissement de 342 millions de dollars dans les arts et la culture.

Pendant la campagne électorale et après l'élection du gouvernement conservateur, la Coalition, le RQD et leurs membres ont continué à se manifester auprès des élus. Les efforts de tous et chacun n'ont pas été vains, puisque le 10 mai 2006, le gouvernement conservateur consentait à augmenter de 50 millions de dollars les crédits alloués au Conseil des Arts du Canada. Ce n'était qu'une fraction de la somme promise par l'ancien gouvernement libéral, mais la nouvelle a eu pour effet de rassurer – momentanément – la communauté des arts.

Après cette annonce, la vigilance de la Coalition ne s'est pas relâchée. Elle en a profité pour enjoindre ses membres de remercier – tout en continuant à les sensibiliser aux réalités du milieu culturel –, la ministre du Patrimoine canadien, Beverley Oda, le ministre des Finances, Jim Flaherty et le premier ministre, Stephen Harper, ainsi que les députés fédéraux. Les membres du RQD ont été nombreux à participer à cette opération de séduction et de sensibilisation, plus de 150 lettres ayant été envoyées aux ministres conservateurs pour les remercier et les mettre au fait des besoins particuliers de la danse.

En bref, l'année 2005-2006 aura permis au RQD de se faire connaître et respecter au sein de cette Coalition qui a fait la preuve que la concertation pouvait donner des résultats. Ensemble, nous avons réussi à faire augmenter l'appropriation budgétaire du Conseil des Arts du Canada pour les deux prochaines années, et ce, dans un contexte de grande instabilité électorale.

3.3. Le Mouvement pour les arts et les lettres

À l'automne 2005, la directrice générale du RQD, Lorraine Hébert, participait à la scénarisation de la septième campagne du M.A.L. avec ses collègues des autres associations disciplinaires et le consultant de La Boîte de comm. responsable de la coordination des campagnes depuis la naissance du M.A.L., en 1999.

Cette campagne ciblait directement la ministre de la Culture et des Communications du Québec et son gouvernement. Avec l'approche de la fièvre électorale, les chances paraissaient bonnes d'obtenir de la ministre et de son gouvernement une augmentation de 18 millions de dollars aux crédits alloués au Conseil des arts et des lettres du Québec et de 5 millions de dollars à ceux de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). La campagne a misé sur une approche publicitaire en produisant et en distribuant massivement des affiches, des macarons et des cartes postales, et en exploitant l'utilisation d'un slogan et de courts faits illustrant de façon frappante le coût, somme toute fort raisonnable, des demandes du milieu culturel.

Le lancement officiel de la campagne s'est déroulé au Lionceau, le 8 février. La campagne d'affichage s'est bien déroulée. Les membres du RQD ont relativement bien répondu aux appels d'envois de cartes postales (version papier et électronique) adressées à la ministre de la Culture et des Communications.

Toutefois, face aux résultats d'une campagne n'ayant pas eu les retombées escomptées, le M.A.L. a été amené à repenser ses stratégies, après huit ans de campagnes essentiellement menées sur la scène provinciale, en direction du CALQ et de la SODEC. Conscient que les enjeux du financement public engagent désormais tous les paliers de gouvernement, le M.A.L. décidait, en juin 2006, d'inscrire à l'agenda de la prochaine année le repositionnement de son discours, la réorganisation de ses modes de représentation et la refonte de ses outils de communication.

Par ailleurs, comme on l'a vu précédemment, le M.A.L. faisait partie, cette année, de la Coalition Canadienne des Arts, affichant clairement son intention d'élargir la portée de ses revendications sur la scène fédérale. C'est dans cet esprit qu'il a présenté un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement libéral. Le mémoire a été défendu par Bastien Gilbert et Lorraine Hébert, le 1^{er} novembre 2005, à Montréal.

3.4. Conférence nationale et Conférence Chalmers / Conférence canadienne des arts

Du 2 au 4 mars 2006, la directrice générale du RQD participait aux travaux de la Conférence nationale et de la Conférence Chalmers, deux événements organisés par la Conférence canadienne des arts, riches en discussions, en débats et en échanges formels et informels. Quatre questions clés rattachées à celle plus générale d'une politique culturelle pour le Canada guidaient la réflexion lors de la Conférence nationale, tenue les 3 et 4 mars : le Canada a-t-il une politique culturelle ? ; de quoi aura l'air le milieu culturel de demain ? ; est-ce que les politiques actuelles préparent bien le Canada de l'avenir ? ; où allons-nous maintenant ?

Les 2 et 4 mars 2006, la Conférence Chalmers invitait pour sa part une centaine de représentants des organismes de services, oeuvrant un peu partout sur le territoire, à faire le point sur les pratiques de représentation en période d'élections, et ce en fonction d'enjeux à partager. En plénière, les participants ont été invités à préciser les enjeux et à formuler des recommandations à la Conférence canadienne des arts.

3.5. La Coalition pour la diversité culturelle

Le RQD, au même titre que 37 autres associations professionnelles du Québec et du Canada, est invité à siéger au conseil d'administration de cette Coalition qui, par son dynamisme, exerce un leadership important au sein de la Coalition internationale pour la protection de la diversité culturelle. Deux réunions statutaires ont lieu chaque année, dont une réunion du conseil d'administration et une assemblée générale.

Rappelons que la Convention, désormais appelée « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles », a été adoptée par un vote d'une majorité écrasante, le 20 octobre 2005, au cours de la 33^e Conférence générale de l'UNESCO. Pour que cette Convention entre en vigueur, il faut qu'un minimum de 30 pays ait obtenu, avant la fin 2007, sa ratification par leurs gouvernements respectifs.

Le 10 novembre 2005, l'Assemblée nationale du Québec approuvait la Convention par un vote unanime de tous les partis. Ce vote unanime a été suivi d'une réception au Salon des députés, réunissant sur la tribune le premier ministre du Québec, Jean Charest, la vice-première ministre, Monique Gagnon-Tremblay, la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, ainsi que Pierre Curzi et Robert Pilon, de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle. Plusieurs associations et regroupements culturels étaient de la partie, dont le RQD, représenté par sa présidente, Anik Bissonnette, et sa directrice générale, Lorraine Hébert.

Le 23 novembre 2005, lors d'une cérémonie tenue à Montréal et présidée par le premier ministre Paul Martin, accompagné de la ministre du Patrimoine canadien Liza Frulla et les deux coprésidents de la Coalition canadienne, Pierre Curzi et Scott McIntyre, le Canada marquait le fait qu'il était le premier pays à avoir ratifié la Convention, le 22 novembre 2005, par un vote unanime de tous les partis à la Chambre des Communes.

Lors de l'Assemblée générale, en septembre 2006, le RQD apprenait que sept pays avaient déjà ratifié la Convention et que neuf autres pays étaient engagés dans un processus d'approbation par leurs parlements. La Coalition pour la diversité culturelle demeure vigilante et active, poursuivant le travail de représentation publique et politique qu'il reste à faire sur la scène internationale pour que la Convention entre en vigueur.

3.6. Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

Lors de l'Assemblée générale du CQRHC, en juin 2005, la directrice du RQD a été élue au conseil d'administration du CQRHC, pour un mandat de deux ans, à titre de représentante du collège musique, danse, théâtre, cirque. Durant l'année 2005-2006, elle a participé à cinq réunions du conseil d'administration ainsi qu'à l'Assemblée générale du CQRHC, tenue le 15 juin 2006.

Au nombre des dossiers traités au cours de l'année, rappelons celui de la pérennisation du modèle de formation continue développé par le CQRHC en collaboration étroite avec les associations professionnelles et disciplinaires du secteur culturel et avec les conseils régionaux de la culture, et dont l'axe II permet d'avoir accès à des coordonnateurs au développement professionnel. Plusieurs interventions, dont les travaux du

comité interne sur un modèle durable, ainsi que le travail soutenu de représentation mené en haut lieu par le président et la directrice du CQRHC, ont permis que les postes de coordonnateurs soient maintenus jusqu'en mars 2007.

En janvier 2006, le conseil d'administration du CQRHC était saisi des faits saillants de l'évaluation performative du projet pilote de formation continue. Cette évaluation gouvernementale a été réalisée par Léger Marketing au printemps 2005, à l'aide de sondages téléphoniques auprès de plus de 2000 usagers et de 16 groupes de discussion réunissant des directeurs d'associations, des représentants des subventionneurs, des responsables régionaux, et cetera.

Dans la foulée de cette étude, le gouvernement mettait en place un groupe de travail dont le mandat est d'examiner différents scénarios pour le financement durable du modèle de développement professionnel des clientèles culturelles. Ce groupe de travail est constitué de représentants de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), du ministère de la Culture et des Communications, du Conseil des arts et des lettres du Québec et de la Société des organismes et industries culturels du Québec.

De son côté, le CQRHC créait un comité sur le modèle durable afin d'explorer toutes les possibilités de préserver et de rendre permanent le projet pilote, dont un programme de financement fédéral appelé **Initiatives en matière de compétences en milieu de travail** (ICMT). À la demande dudit comité, une autre enquête est amorcée au printemps 2006, cette fois par la société Éduconseil, dans le but d'établir un portrait de situation des services offerts en formation continue et en développement professionnel, ainsi que des besoins soulevés en la matière. Le RQD a été sollicité, avec quelques autres organismes, pour valider le questionnaire de l'enquête. Les résultats seront dévoilés en octobre 2006.

Une chose est certaine, pour préserver les acquis du RQD en matière de formation continue et de développement professionnel au-delà du 31 mars 2007, il faudra compter sur la volonté politique du gouvernement et sur la clairvoyance des instances gouvernementales et de leurs représentants sur le groupe de travail chargé de trouver des solutions d'avenir au modèle créé, animé et géré par le CQRHC.

Quoi qu'il en soit, le poste de coordonnatrice à la formation continue a été reconduit selon les mêmes conditions que l'an dernier, soit 4 jours/semaine pour la coordinatrice et 1 jour/semaine pour un(e) adjoint(e) à la programmation.

Dans le rapport d'activités du CQRHC pour l'année 2005-2006, tout un chapitre est consacré à la danse : *L'enseignement de la danse en vedette cette année*. Au nombre des réalisations sont mentionnées l'élaboration, par le Réseau d'écoles partenaires en danse classique du Québec, du projet de programme pour la formation initiale des professeurs de danse classique grâce au soutien financier du CQRHC ; la réalisation d'une étude de besoins, *Et bien dansez maintenant !*, soutenue financièrement par Emploi-Québec par l'entremise du CQRHC.

3.7. Comité de formation continue arts et culture (CFC)

Le RQD représente le secteur de la danse au Comité de formation continue de l'île de Montréal. La coordonnatrice du développement professionnel, Maryse Gervais, qui participe aux travaux de ce comité depuis 1998, a pour mandat de présenter à Emploi-Québec un plan d'action annuel et de voir à la priorisation des projets de formation déposés par les organismes de danse. Elle agit également à titre d'intermédiaire

entre Emploi-Québec et les organismes du secteur, en transmettant à ces derniers l'information pertinente et la documentation du CFC. Elle conseille également les organismes de danse qui déposent des projets de formation et les soutient, au besoin, dans la préparation de leur projet de formation.

3.8. La Table de concertation paritaire en santé et sécurité

En 2005-2006, le RQD s'est joint à la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène, mise sur pied par la CSST dans la foulée du Plan d'action « Pour mieux vivre de l'Art ». Le RQD, représenté à cette table par Maryse Gervais, collabore à la réalisation d'une étude exploratoire sur les risques en matière de santé et sécurité au travail dans le domaine des arts de la scène. Cette étude est menée par une équipe de spécialistes de l'Institut Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST).

3.9. AQÉSAP / CPIQ

À l'instigation de Daniel Charest, président de l'AQÉSAP, les présidents ou représentants des associations de spécialistes en enseignement des arts à l'école (AQÉSAP, ATEQ, FAMEQ et RQD, représenté par Lorraine Hébert et Suzanne Gagnon) s'entendaient sur un plan d'action lors d'une conférence téléphonique tenue le 24 janvier 2006. Le but des actions projetées : sensibiliser les directions d'école, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Fédération des syndicats des enseignants à l'importance de respecter, dans la constitution des grilles horaire et dans la répartition des tâches, les temps alloués à l'enseignement des arts à l'école dans le nouveau régime pédagogique.

Une rencontre entre l'AQÉSAP et deux représentants de la Fédération des syndicats des enseignants, le 8 février 2006, a servi à faire le point sur les dispositions de la nouvelle convention collective et l'application du nouveau régime pédagogique en arts dans les écoles. De plus, une lettre a été envoyée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 20 avril 2006. Dans cette lettre, les quatre associations composant l'AQÉSAP demandaient au ministre Jean-Marc Fournier « de préciser le temps d'enseignement pour l'ensemble des spécialités dans la prochaine Instruction annuelle 2006-2007, de favoriser l'engagement de spécialistes en art en continuité au primaire et d'assurer l'équité du temps d'enseignement entre les spécialités en fonction des programmes d'étude et des compétences à développer à long terme ».

Le RQD, à la suggestion de Suzanne Gagnon, est membre du CPIQ (Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec) depuis 2005. Cet organisme, qui regroupe une trentaine d'associations professionnelles d'enseignants et près de 15 000 intervenants en éducation du primaire à l'université, est une instance de représentation sur les tables nationales de consultation du ministère de l'Éducation. Le CPIQ est appelé à être consulté sur des dossiers concernant la formation initiale et continue des enseignants, la politique d'évaluation des apprentissages, l'insertion professionnelle et autres politiques ministérielles. Suzanne Gagnon, membre du conseil d'administration du RQD, représente et défend les intérêts des spécialistes en enseignement de la danse à l'école au conseil d'administration du CPIQ.

3.10. Adhésion à d'autres organismes

Le RQD est membre du comité consultatif de l'Observatoire en Culture, de Culture Montréal, de l'organisme Les Arts et la Ville et du Congrès sur la recherche en danse.

III. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES

Dans le Plan stratégique 2005-2008, le RQD cible la **valorisation de la discipline** comme l'un de ses cinq domaines d'intervention des trois prochaines années. Trois champs d'action, directement liés à cet axe d'intervention, sont mis de l'avant : le **soutien au travail de représentation politique** ; la **promotion de la danse sur diverses tribunes** ; la **mise en valeur de l'apport spécifique de la danse à la vie culturelle**.

1. Relations publiques

Quelles que soit la nature des interventions et des activités engagées dans ce domaine, elles sont sous-tendues par un travail constant **de relations publiques**, officielles ou non officielles, diffuses ou très dirigées, auprès de la communauté de la danse et des milieux culturel et politique. Une des façons pour le RQD de marquer la place de la danse dans l'espace public est de prendre part à des manifestations qui animent la vie culturelle, sociale et politique. Qu'il s'agisse d'événements mondains, de spectacles, de festivals, de colloques et autres manifestations publiques, le RQD profite dans la mesure du possible de toutes ces occasions pour faire entendre la voix de la danse.

Entre août 2005 et juin 2006, la directrice générale du RQD a participé à plusieurs événements, tout en privilégiant ceux à caractère plus politique : le lancement, par Culture Montréal, de sa plateforme électorale ; le déjeuner-rencontre au Théâtre Corona avec les candidats à la mairie de Montréal ; l'assemblée générale et les ateliers de préparation au Sommet de la Culture 2007 ; le cocktail dînatoire organisé autour de l'adoption, par l'Assemblée nationale, du texte de la Convention sur la diversité culturelle ; la conférence de presse annonçant les nouveaux crédits alloués au CAC en présence de la ministre Liza Frulla et de la présidente et du vice-président du conseil d'administration du CAC, Karen Kain et Simon Brault ; des remises de prix par les instances subventionnaires dont le Conseil des Arts du Canada et le Conseil des arts de Montréal ; des déjeuners-causeries, dont celui animé par le président du Conseil des arts de Montréal, Maurice Forget ; quelques soirées bénéfiques organisées par des organismes de danse et où des personnalités de la scène politique étaient présentes, etc.

À ce foisonnement d'activités de relations publiques s'ajoutent des opérations plus directement liées à la défense des intérêts de la danse au sein de plusieurs groupes de concertation disciplinaire et interdisciplinaire, sur des tables de consultation en culture, éducation, santé et sécurité, sur des conseils d'administration, etc. Le détail de ces activités se retrouve au chapitre de la Représentation publique et politique.

Un autre aspect du travail de relations publiques met à contribution les membres du conseil d'administration, les ressources affectées aux services des communications ainsi que les membres du RQD dans des prises de parole publiques et lors de divers événements. Ces personnes sont également appelées à participer à des manifestations visant une plus grande reconnaissance de la danse professionnelle et un meilleur positionnement du RQD comme seule association regroupant toutes les pratiques professionnelles de la danse au Québec. À ce chapitre, soulignons l'inauguration des nouveaux bureaux du RQD, la présence du RQD au Gala des prix Essor, et l'événement *Pas de danse, pas de vie !*, une vaste opération de valorisation disciplinaire initiée par le RQD, portée par plus de 300 artistes et travailleurs de danse et une campagne de relations de presse bien orchestrée.

2. Inauguration des bureaux

Le 25 juillet 2005, le RQD emménageait dans de nouveaux locaux au 3680, rue Jeanne-Mance, dans l'édifice portant le nom de MAI (Montréal, arts interculturels). Parmi les obligations liant le RQD à son nouveau locateur, la Ville de Montréal, figurait l'inauguration officielle des lieux.

Le RQD a décidé de transformer cet engagement en une pendaison de crémaillère, le 4 octobre 2005, date de l'anniversaire de la fondation du RQD. Les membres et toute la communauté de la danse furent conviés à la fête, tout comme les partenaires de la Ville de Montréal (et de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal), du ministère de la Culture et des Communications du Québec et du Conseil des arts de Montréal. Anik Bissonnette et Helen Fotopoulos, mairesse de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, y prirent la parole. Ce fut l'occasion d'un rapprochement entre la direction générale, le conseil d'administration du RQD et les décideurs et les fonctionnaires de différentes instances gouvernementales. En tout, une centaine de personnes sont passées ce jour-là aux bureaux du RQD.

Un communiqué indiquant les nouvelles coordonnées du RQD, tout en rappelant sa mission et ses actions, avait été préalablement envoyé aux médias. Le communiqué soulignait par ailleurs le soutien accordé par la Ville de Montréal pour cet emménagement. Dans l'ensemble, l'inauguration s'est avérée une bonne opération de visibilité pour le RQD et pour la discipline.

3. Les Prix Essor

Depuis 2000, le RQD participe au Gala annuel de remise des prix nationaux Essor, une initiative menée conjointement par le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. En novembre 2005, le Prix Éducation artistique et Culture, une bourse de 2000 \$ (à laquelle le RQD contribue pour un montant de 400 dollars, au même titre que les trois autres associations de spécialistes en enseignement des arts à l'école), fut décerné au Séminaire de Chicoutimi pour la qualité et l'originalité du projet artistique réalisé avec un groupe d'élèves. Anik Bissonnette et Suzanne Gagnon ont assuré la représentation du RQD à ce Gala.

L'attribution de ce prix est fruit des délibérations d'un jury constitué d'une dizaine de personnes, dont des enseignants, des artistes professionnels et des représentants des deux ministères. Suzanne Gagnon a participé aux travaux de ce jury.

4. *Pas de danse, pas de vie !*

En 2005-2006, le geste le plus probant en valorisation de la discipline et en relations publiques fut, l'organisation et la réalisation de *Pas de danse, pas de vie !*, une manifestation culturelle orchestrée par le RQD autour de la Journée internationale de la danse et qui s'est déroulée du 27 au 30 avril 2006. De nombreux et prestigieux partenaires ont accepté de contribuer au projet, en accueillant gratuitement des activités ou en offrant sans frais les ressources – tant humaines que matérielles – nécessaires à la réalisation de certains éléments de la programmation. Le fait que des institutions telles que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (la Grande Bibliothèque), la Société de la Place des Arts, la Cinémathèque québécoise, Ex-Centris et la Société de développement du boulevard Saint-Laurent se soient associées à *Pas de danse, pas de vie !*, rend compte du capital de sympathie et de l'aura de prestige dont jouit la danse professionnelle au Québec.

Les quatre jours d'activités offertes gratuitement à la population ont mobilisé, de manière entièrement bénévole, près de 350 artistes de la danse de Montréal et d'ailleurs au Québec. Sous la direction du service des communications, un comité de bénévoles, composé d'artistes de la relève, d'interprètes, de chorégraphes et de professeurs de danse, a travaillé à l'élaboration de la programmation et au recrutement des participants. Le service des communications s'est également chargé des relations avec les partenaires qui ont accueilli des activités dans leurs lieux¹.

Les trois grands objectifs de cette vaste opération de relations publiques étaient **la valorisation de la discipline**, la **mobilisation de la communauté de la danse** ainsi que la **sensibilisation de la population aux réalités de la discipline**. Chaque activité de l'édition 2006 a su porter, à sa façon, le message de *Pas de danse, pas de vie !* qui peut se résumer au désir de la danse de marquer sa place dans la métropole et d'avoir pignon sur rue.

Ce sont les Traces chorégraphiques, activité mise en avant-plan dans les outils de communication et de promotion, qui ont principalement incarné le message de l'événement. Clins d'œil aux trottoirs des célébrités, les Traces revêtent une dimension ludique et symbolique, tout en ayant la capacité de porter un message politique fort. Le coup d'envoi officiel de *Pas de danse, pas de vie !* s'est d'ailleurs fait en inaugurant une Trace chorégraphiques devant l'Hôtel de Ville de Montréal. Ce fut un moment où la communauté de la danse a pu transmettre son message directement aux élus, présents sur place.

Pas de danse, pas de vie ! a réuni une part importante de la communauté de la danse autour d'un projet rassembleur et a réussi à livrer à la population, aux médias et aux élus, une image invitante, ouverte et solidaire de la danse. Cet événement festif est donc une vitrine dont se sert le RQD pour se positionner et faire valoir l'apport spécifique de la danse à la vie culturelle. Il sert également de support au travail de représentation politique du RQD en nourrissant les relations avec les journalistes, les élus et les subventionneurs.

5. Relations avec les médias

Si l'équipe du RQD entretient des liens continus avec nombre de journalistes au fil de l'actualité en danse – que ce soit pour nourrir les contenus rédactionnels ou pour faire connaître la position du RQD sur un sujet donné –, quelques moments forts sont à souligner. Parlons du déjeûner de presse organisé pour annoncer la programmation de *Pas de danse, pas de vie !*, animé par Anik Bissonnette, présidente du RQD et marraine de l'événement pour une deuxième année. Mentionnons également le lancement de *Pas de danse, pas de vie !* devant l'Hôtel de Ville de Montréal, qui s'est déroulé en présence d'une soixantaine de personnes² dont monsieur Benoît Labonté, maire de l'arrondissement de Ville-Marie, et madame Soraya Martinez, conseillère associée à la culture, qui a pris la parole et dansé une Trace chorégraphique créée par Édouard Lock pour l'occasion.

Cette opération de relations publiques, jumelée à un travail de relations de presse soutenu, ont assuré à *Pas de danse, pas de vie !* une couverture de presse exceptionnelle. En effet, *Pas de danse, pas de vie !* a fait l'objet d'une quinzaine d'articles dans les médias imprimés (dont *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal* et plusieurs hebdomadaires culturels) ; d'une présence marquée sur Internet (sites sur la danse, calendriers culturels, sites

¹ Aux partenaires déjà cités dans le texte, ajoutons notamment l'Agora de la danse et Le Studio Bizz inc.

² Notamment Simon Brault, v.p. Conseil des Arts du Canada, prés. Culture Montréal ; Nicole Doucet, directrice danse et musique, CALQ ; Lorraine Hébert, directrice générale, RQD ; Anik Bissonnette, présidente, RQD ; plusieurs administrateurs du CA et l'équipe du RQD ; Céline Mayrand, bureau des festivals, Ville de Montréal ; et de nombreux chorégraphes et interprètes.

médias, etc.) ; et d'une couverture radiophonique (Première Chaîne de Radio-Canada et de CIBL, 101,5 FM) et télévisée (Radio-Canada, RDI et ARTV).

IV.COMMUNICATION

Le Service des communications est au cœur des interventions du RQD. Toujours à l'affût des événements qui touchent aux arts, à la culture et à la danse, toujours en relais pour faire avancer les dossiers de la discipline, il assume un rôle de vigile et de passeur. Il lui incombe d'orchestrer la cueillette, le traitement, la rédaction et la circulation de l'information selon une ligne éditoriale claire. En 2005-2006, le Service des communications s'est attaché plus particulièrement à arrimer le contenu de ses outils de communication en fonction du nouveau Plan stratégique 2005-2008 du RQD. Adopté en décembre 2005, le plan triennal formule des objectifs stratégiques, classés selon cinq domaines d'intervention, qui ont amené le Service des communications à préciser le rôle de chacun de ses outils.

Les outils de communication dont dispose le RQD sont autant de canaux pour recevoir, rédiger et diffuser de l'information auprès des membres, des partenaires, des groupes de concertation auxquels le RQD est associé, ainsi que pour développer et entretenir des relations avec l'extérieur. Les outils de communication deviennent des véhicules d'information, de formation, de concertation et de représentation publique et politique : autant de fonctions que le service des communications exerce en complicité avec la direction générale, le service de l'accueil aux membres et le service du développement professionnel.

Alors que l'année 2004-2005 a été consacrée au rodage des outils de communication et à leur appropriation progressive par les membres, l'année 2005-2006 a été celle du raffinement de leurs formes et de leurs contenus. Porté par les nouvelles orientations du Plan stratégique, le Service des communications a pu optimiser l'efficacité de ses outils et clarifier sa ligne éditoriale.

1. Le nouveau site Internet

L'exemple le plus probant des changements apportés aux outils, cette année, est le lancement, en novembre 2005, d'une nouvelle version du site Internet du RQD. Cette refonte entière du site offre désormais une navigation plus fluide et présente une arborescence plus limpide et cohérente. De plus, plusieurs pages dynamiques, mises à jour quotidiennement, sont venues bonifier le service aux membres.

La **page d'accueil** est à l'image des actions et des préoccupations du RQD. En période de mobilisation, elle devient le lieu principal où trouver les communiqués, les pétitions et les lettres à envoyer aux élus.

Le **babillard** en ligne est devenu un outil de prédilection, utilisé par la communauté de la danse pour annoncer ses classes de danse, ses ateliers, ses offres d'emplois, ses auditions, ses espaces à louer ou ses offres de service variés.

Le **Répertoire en ligne des membres du RQD** permet de consulter des fiches professionnelles mises à jour et donne accès, à l'aide d'un mot de passe, aux coordonnées personnelles des membres. Cette ressource est utilisée par les membres notamment pour bonifier leurs listes d'envoi, faire du réseautage ou pour rechercher des contrats. Le babillard et le répertoire contribuent à nourrir les liens d'appartenance des membres à l'association et à rendre cette dernière plus accessible.

Mis à jour régulièrement, le **Calendrier des spectacles** permet de consulter en ligne l'offre importante de performances et d'événements en danse partout au Québec. Il est un moyen d'entretenir un contact constant

avec les membres qui nous envoient leur matériel promotionnel et permet également de faire voir la grande vitalité de la danse à tous les visiteurs du site.

En janvier 2006, un **forum** a été lancé portant sur la question de l'évaluation artistique en danse. Animé par Philip Szporer, journaliste et critique de danse, et Monik Bruneau, professeure au Département de danse de l'UQAM, cette initiative n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté à en juger par la faible participation des internautes. Convaincu de l'intérêt d'une plateforme de discussion en ligne pour la communauté de la danse, le Service des communications continue son exploration dans le but de remettre le forum en activité au cours de l'année 2006-2007.

Le nouveau site met enfin à la disposition des internautes une foule de renseignements pratiques sur les ressources en danse, l'histoire et les interventions du RQD. Dans la rubrique **Publications**, le service des communications met en ligne les rapports d'activités du RQD, des avis, des mémoires et des études. Autant de documents qui complètent le portrait des réalisations de l'association. En moyenne, le www.quebecdanse.org reçoit près de 7000 visites par mois.

2. Les publications

2.1. Les Nouvelles du RQD

Les **Nouvelles du RQD**, envoyées deux fois par mois, sont destinées aux membres et à une centaine de partenaires triés sur le volet. Elles mettent de l'avant les actions et les réalisations du RQD et donnent le pouls de l'avancement des dossiers de concertation et de représentation politique. Elles informent également les membres sur les formations offertes par le RQD et sur les activités ponctuant la vie associative. Dix-huit parutions des **Nouvelles du RQD** ont été réalisées entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006.

2.2. Le RQD Expresso

Un nouvel outil a été créé cette année afin que le Service des communications puisse réagir à l'actualité dans un délai très court. Les **RQD Expresso**, de brèves nouvelles envoyées aux membres, sont en résonance directe avec l'actualité. Quatre envois ont été faits entre février et juin 2006.

2.3. Le I-Mouvance

Le **I-Mouvance**, périodique électronique hébergé sur le site du RQD, et dont le sommaire est envoyé par courriel aux membres et à plus de 800 amateurs de danse, a vu son contenu se préciser afin de mieux répondre aux objectifs du Plan stratégique. Grâce à sa liste d'envoi importante, il contribue à la valorisation de la discipline et au positionnement du RQD sur la scène publique. Son contenu traite de questions artistiques et politiques sur les scènes nationale et internationale. Les rubriques *D'art et de culture* ainsi qu'*Idées d'ici et d'ailleurs* mettent en circulation des textes ayant trait aux politiques culturelles, au financement de la culture, à la tenue de colloques ainsi qu'à la publication d'études et de recherches en danse. Deux autres rubriques (*Événements spéciaux* et *Nos artistes à l'honneur*) mettent à l'avant-plan des réalisations et des projets de la communauté. Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006 sont parues treize éditions du **I-Mouvance**.

Mentionnons que, depuis septembre 2005, le volume des nouvelles de ces trois publications a considérablement augmenté.

2.4. Le Répertoire imprimé des membres

Cultiver les liens d'appartenance à l'association et à la communauté de la danse fait partie des préoccupations constantes du Service des communications. En plus des outils mentionnés plus haut, d'autres moyens sont utilisés pour répondre à ces objectifs. Un addendum a été imprimé pour faire suite au **Répertoire des membres**, publié en 2004-2005, qui rassemblait les coordonnées des quelque 450 membres de l'association. L'addendum 2005-2006 présente une mise à jour complète des coordonnées des membres corporatifs et des nouveaux membres individuels. Très appréciée par nos membres, cette version papier est un complément au Répertoire des membres en ligne sur notre site.

3. Le soutien au travail de représentation publique et politique

Le Service des communications soutient de manière assidue le travail de représentation publique et politique. Il a été particulièrement sollicité en 2005-2006 pour des actions ciblées : appels à l'action auprès des membres, rédaction de communiqués et de lettres aux ministres et aux députés, pétitions et rédaction d'articles informant nos membres des avancées des dossiers. **Les Nouvelles du RQD**, le **I-Mouvance** et le site Internet sont utilisés, chacun à sa manière, pour relayer l'information et soutenir le travail de représentation.

4. Le placement publicitaire

En 2005-2006, les sommes allouées au placement publicitaire dans le budget du RQD ont permis au Service des communications de faire publier quatre annonces publicitaires pour mettre en valeur le calendrier en ligne des spectacles et des événements dans les cahiers spéciaux du Voir et du Devoir des rentrées culturelles d'automne et d'hiver. De plus, deux publicités ont été publiées dans Le Devoir, et deux dans le Voir, pour annoncer *Pas de danse, pas de vie !* édition 2006.

V. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le RQD intervient en développement professionnel depuis 1994 grâce au programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes. Depuis, son engagement dans le maintien et le développement des compétences des artistes et des travailleurs culturels en danse s'est poursuivi, et ses actions se sont diversifiées, entre autres, avec la mise sur pied du projet pilote de formation continue du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC), en 2001.

Les divers programmes en formation et développement disciplinaires coordonnés par le RQD souscrivent directement aux objectifs du RQD, qui sont de promouvoir, encourager et soutenir le développement artistique, économique et social des professionnels de la danse. Les activités de formation, d'entraînement et de perfectionnement disciplinaires favorisent également l'atteinte d'objectifs émanants du Plan stratégique 2005-2008. En effet, les activités de formation offertes en 2005-2006 ont concouru à favoriser le lien d'appartenance à la communauté de la danse et à l'association ; à accroître la compréhension des enjeux de développement de la discipline et à faciliter l'intégration – à la communauté de la danse et au RQD – des professionnels des régions, de la relève ainsi que des membres anglophones.

Voici un aperçu des principales réalisations du RQD en développement professionnel pour l'année 2005-2006.

1. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes

Ce programme, créé en 1994, est encore aujourd'hui un outil indispensable pour les interprètes dont les conditions socio-économiques sont aussi précaires que lors de sa création. Valoriser la profession d'interprète, améliorer son statut socio-économique, de même qu'améliorer et maintenir l'excellence de sa forme physique sont les principaux objectifs de ce programme.

Depuis 2004-2005, le budget du Programme d'entraînement et de perfectionnement est entièrement alloué au soutien à l'entraînement, qui constitue le cœur du Programme depuis sa création. L'objectif du soutien à l'entraînement est d'aider les danseurs professionnels à assumer les coûts d'un entraînement régulier tout au long de l'année – une condition essentielle à l'exercice de la profession –, dans des techniques variées, qu'ils soient en période de répétition, de représentation, sans emploi ou au chômage. Pour être admissibles au remboursement des classes d'entraînement, les membres professionnels doivent être actifs en tant qu'interprètes en danse dans un contexte professionnel, tandis que les membres associés doivent avoir terminé une formation initiale en danse depuis trois ans et moins.

1.1. Quelques données

- En 2005-2006, 216 membres du RQD ont été admis au Programme.
- 78 % d'entre eux ont demandé et reçu une aide financière pour leur entraînement.
- 81 % étaient des membres individuels professionnels, 16 % des membres associés et 3 % des membres corporatifs.
- 8 % des participants étaient de l'extérieur de la région de Montréal

Le remboursement des classes d'entraînement a débuté en juillet 2005 et s'est poursuivi jusqu'en juin 2006, sans interruption. Les tarifs de remboursement étaient les suivants en début d'année : 7 \$ par classe ; 25 % du coût pour les stages intensifs ; 50 % du coût pour les abonnements donnant un accès illimité aux classes et une limite annuelle de 500 \$ par danseur. En raison d'une légère baisse du nombre de participants et de réclamations en 2005-2006, le RQD a pu bonifier les remboursements. Le pourcentage de remboursement appliqué aux stages intensifs et le montant annuel maximum par danseur ont doublé, passant respectivement à 50 % et à 1 000 \$. Ces modifications ont été appliquées en fin d'année de façon rétroactive, s'appliquant sur les demandes reçues depuis juillet 2005. Cela a eu pour effet d'augmenter de 12 % le montant annuel moyen reçu par danseur, qui est passé de 271 \$, en 2004-2005, à 303 \$ en 2005-2006.

- Le RQD a distribué aux danseurs 50 966 \$ se répartissant ainsi :
 - 36 095 \$ pour rembourser des classes techniques
 - 14 871 \$ pour les stages intensifs et les abonnements
- Les deux tiers des participants ont réclamé 300 \$ et moins.
- Les classes de ballet comptent pour 38 % des classes remboursées, l'entraînement Perfmax et le yoga arrivent au 2^e rang ex aequo, avec 16,5 % chacun, tandis que la danse moderne représente 9 % des classes remboursées. Les 20 % restant regroupent l'entraînement Gyrotonic (3 %), le Pilates (2 %) et diverses autres formes d'entraînement (15 %).

En plus de bénéficier du remboursement des classes, les danseurs peuvent également se procurer, grâce à une entente conclue en 1997 entre le YMCA du Complexe Guy-Favreau de Montréal et le RQD, des cartes d'abonnement mensuelles au YMCA au prix réduit de 20 \$ par mois. En 2005-2006, 31 danseurs ont fait l'achat de 68 cartes mensuelles au total.

2. Formation continue et perfectionnement

Grâce à une subvention du CQRHC, qui finance le poste de coordonnatrice du développement professionnel, le RQD a pu offrir des activités de formation pour une septième année. En 2005-2006, le RQD a réalisé 55 activités, totalisant 665 heures de formation, et 383 personnes y ont pris part, dont 83 % d'artistes.

Parmi les activités offertes cette année, quelques nouveautés, dont les classes techniques en danse contemporaine. Offertes à Montréal, du lundi au vendredi, pendant 30 semaines, les classes ont été dispensées par 23 enseignants à 229 danseurs, pour un total de 1 780 présences. Par ailleurs, le RQD a offert onze ateliers de danse à Québec et à Sherbrooke, totalisant 141 heures de formation.

La formation individuelle, ou sur mesure, occupe une place de plus en plus importante dans la programmation du RQD. Les formations *Réaliser un plan de communication*, *Rédaction d'une demande de bourse* et *Positionnement et diffusion* comportaient toutes des heures d'assistance professionnelle, permettant ainsi aux participants d'avoir accès aux experts du milieu et de recevoir un suivi personnalisé. L'activité *Coup de pouce* a permis, quant à elle, d'offrir une réponse sur mesure à des besoins de formation particuliers. En 2005-2006, 29 personnes se sont prévaluées d'un Coup de pouce.

La majorité des 550 participants se sont dits très satisfaits des formations reçues, avec un taux de satisfaction moyen de 3,67 sur une échelle de 4.

3. Gestion de l'entente CSST / MCCQ

Depuis janvier 2006, les interprètes en danse sont couverts par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) s'ils se blessent pendant un entraînement hors contrat de travail, grâce à une entente conclue entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la CSST. Elle est l'une des mesures du Plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes, « Pour mieux vivre de l'art », publié par le MCCQ. Cette mesure d'exception couvre les activités d'entraînement structurées et supervisées par un professionnel. L'entente visant à assurer la protection des interprètes en danse lors des périodes d'entraînement, qui se déroulent hors contrat de travail, et qui sont en lien avec le programme de remboursement des classes d'entraînement du RQD. L'équipe du RQD a travaillé de concert avec des représentants de la CSST, du MCCQ et du CALQ sur ce projet. Des rencontres de travail ont eu lieu à l'automne 2005 afin de déterminer les modalités de gestion de l'entente. Le RQD, chargé de son application, tient le registre des blessures, remplit les Avis de l'employeur et transmet les dossiers des danseurs à la CSST.

VI. ADMINISTRATION

1. Le financement

Au nombre des responsabilités qui occupent la direction et l'équipe du RQD, incombe la recherche constante de sources de financement pour assurer son fonctionnement et réaliser des projets.

1.1. Fonctionnement

Le RQD est financé d'abord et avant tout par ses **membres** qui, par leur adhésion, leur inscription et contribution aux activités ont assuré des revenus propres d'une somme de 77 220 \$ en 2005-2006, soit **12 %** des revenus totaux.

Le RQD reçoit une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec qui assure un fonctionnement de base, une partie des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes et le travail de concertation interdisciplinaire, notamment au sein du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.).

En 2005-2006, cette subvention se répartissait ainsi :

- ✓ 186 375 \$ pour le fonctionnement
- ✓ 25 000 \$ pour le Programme d'entraînement
- ✓ 19 000 \$ pour la concertation interdisciplinaire

Le montant attribué au **fonctionnement** représente **30 %** des revenus totaux comparativement à 31,5 % en 2004-2005. Cette subvention permet de payer :

- ✓ la rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale, l'administration (gestion financière et compatibilité) et la réception, soit deux postes à temps plein et deux postes à temps partiel ;
- ✓ les frais généraux tels : les frais de représentation et de déplacements, le loyer, l'entretien, les taxes et les assurances, les fournitures, les équipements de bureau et l'informatique, les télécommunications, poste et messagerie, les contributions de l'employeur, les honoraires et les services professionnels, les intérêts bancaires et les frais divers.

1.2. Projets

Le RQD ne saurait remplir sa mission sans l'appui de subventions additionnelles. Il doit donc développer des projets et trouver le financement nécessaire pour payer les salaires et les frais afférents. Les revenus attribués à l'ensemble de ces **projets** représentent **58 %** des revenus totaux.

1.2.1. Projets financés au niveau fédéral

Conseil des Arts du Canada

En 2005-2006, le Conseil a attribué au RQD trois subventions de projets pour une somme globale de 86 000 \$, lesquelles ont permis de financer une partie des salaires du service des

communications, des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes et des travaux de concertation pancanadienne.

De plus, une *Brigade volante* d'une somme de 10 000 \$ a été accordée pour retenir les services de consultants pour articuler le projet des Grands Chantiers de la danse. Une partie de cette subvention a été reportée à la saison 2006-2007.

Enfin, le Conseil a accordé une aide financière exceptionnelle d'une somme de 8 000 \$ pour permettre au RQD de s'associer à d'autres organismes nationaux de services aux arts, afin de travailler, en concertation avec eux, à la représentation politique interdisciplinaire au niveau fédéral.

1.2.2. Projets financés au niveau provincial

A) Ministère de la Culture et des Communications

Une subvention du MCCQ a été réservée au projet d'une *Étude sur la diffusion internationale*. Le solde de cette subvention, d'une somme de 4 774 \$, n'a pas été dépensé en 2005-2006 et a donc été reporté à la saison 2006-2007.

B) Emploi-Québec

Les activités de formation professionnelle sont rémunérées en totalité par Emploi-Québec selon les différents projets acceptés. Cette année, ces activités ont généré 108 202 \$ de revenus pour couvrir un montant égal de dépenses, soit une augmentation de près de 33 % par rapport à l'année 2004-2005.

1.2.3. Projets financés au niveau municipal

A) Conseil des arts de Montréal

Une subvention de 20 000 \$ a été attribuée pour financer une partie des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes.

B) Ville de Montréal

Une subvention de la Ville a été réservée pour des activités de promotion et de visibilité de la danse. De cette subvention, 1 701 \$ ont été utilisés à cette fin. Le solde de cette subvention a été reporté à la saison 2006-2007.

De plus, le RQD a reçu une subvention additionnelle de 6 000 \$ pour lui permettre de compléter le financement de *Pas de danse, pas de vie !*.

Enfin, la Ville de Montréal a apporté un appui financier majeur au RQD en lui accordant une subvention de 19 141 \$ lui permettant de réaliser des travaux d'aménagement dans ses nouveaux locaux. Ce déménagement dans des locaux appartenant à la Ville a eu un effet bénéfique sur les finances du RQD, lui permettant une économie de loyer d'environ 10 000 \$ annuellement, soit près du tiers des coûts de location des années passées.

1.3. Subventions salariales

1.3.1. CQRHC

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention qui assure une partie des salaires liés au développement professionnel. En 2005-2006, ce montant a été fixé à 44 428 \$.

1.3.2. Emploi-Québec

Emploi-Québec attribue aussi des subventions salariales qui permettent d'embaucher du personnel de soutien. Ainsi en 2005-2006, ces subventions ont totalisé 13 832 \$, soit une augmentation de près de 33 % par rapport à l'année 2004-2005.

Le financement du RQD peut varier grandement d'une année à l'autre, car seuls les revenus autonomes et l'unique subvention de fonctionnement du CALQ sont généralement stables. Ainsi, au 30 juin 2006, les revenus totaux ont été de 622 051 \$ par rapport à 591 587 \$ en 2005, soit une hausse de 5,1 %, attribuable à la hausse des revenus de projets.

2. L'équipe

Les ressources humaines vont de pair avec les ressources financières. Le RQD ne peut rémunérer que trois postes, soit ceux de la direction générale, de l'administration (2 postes à temps partiel, contractuels) et de la réception. Les autres postes sont tributaires de subventions spécifiques. Voici un tableau illustrant cet état des faits en 2005-2006.

2.1. Les ressources humaines en relation aux ressources financières

Fonctionnement	Subventions spécifiques	Programmes d'emploi (maximum 26 semaines)
Direction générale Gestion financière et administrative Comptabilité Secrétariat et accueil aux membres		
	Adjoint(e) à la directrice générale et aux communications (renouvelable aux trois ans) Agent(e) d'information et webmestre (renouvelable aux trois ans)	Adjoint(e) au site Internet
	Coordonnateur(trice) du développement professionnel (échéance : le 31 mars de chaque année)	Adjoint(e) au développement professionnel

2.2. Changements au sein de l'équipe

Le RQD n'est pas le seul organisme dans le secteur de la danse professionnelle au Québec à éprouver des difficultés à maintenir son personnel en poste. Le tableau ci-dessus démontre la précarité de l'équipe étant donné le nombre limité d'emplois stables. Par ailleurs, cette situation fut particulièrement difficile en 2005-2006 en raison de plusieurs changements aux communications et à la réception.

Toutefois, l'équipe en place est efficace et dynamique. La liste des personnes en poste au 30 juin 2006 se trouve plus bas, mais il convient ici de saluer les personnes qui ont quitté le RQD en cours de saison :

- ✓ Marilou Aubin, au poste de responsable des communications
- ✓ Warda Belarbi, au poste de responsable du secrétariat et de l'accueil aux membres
- ✓ Benoit Pelletier, au poste d'adjoint à la direction générale et aux communications
- ✓ Marie-Chantal Scholl, au poste d'adjointe au développement professionnel

2.3. L'équipe en date du 30 juin 2006

Au 30 juin 2006, l'équipe du RQD rassemblait les personnes suivantes :

Lorraine Hébert, directrice générale

Sandra O'Connor, adjointe à la directrice générale et aux communications

Judith Lessard Bérubé, agente d'information et webmestre

Maryse Gervais, coordonnatrice du développement professionnel

Yves Murray, responsable du secrétariat et de l'accueil aux membres

Louise Laplante, gestion financière et administration

Yolande Guérard, comptable

LE MEMBERSHIP

1999-00 2000-01 2001-02 2002-03 2003-04 2004-05 2005-06

ORGANISMES

Compagnies	32	38	41	37	40	40	38
Diffuseurs	5	6	6	6	4	6	9
Écoles de danse	3	2	2	4	6	4	3
Organismes de service			2	2	4	6	5
Sous-total organismes	42	46	51	49	54	56	55

INDIVIDUS

Interprétation	149	151	136	165	169	194	198
Formation	88	103	75	69	54	83	58
Création/prod/diff.	53	54	51	50	48	57	45
Sous-total individus	290	308	262	284	271	334	301

MEMBRES ASSOCIÉS

Organismes	2	3	1	2	4	2	2
Individus				66	68		45
Intermédiaires	62	97	74			49	
Étudiants	28					1	
Soutien	1						
Sous-total associés	91	100	75	68	72	52	47

MEMBRES HONORAIRES

5 6 6 6 5

GRAND TOTAL	423	456	393	407	403	448	408
--------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2006

	2005	2006
REVENUS		
Conseil des arts et des lettres du Québec	230 375 \$	230 375 \$
Conseil des arts de Montréal	20 000 \$	20 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	9 931 \$	—
Conseil des Arts du Canada	89 536 \$	101 152 \$
Ville de Montréal	3 387 \$	26 842 \$
CQRHC	35 840 \$	44 428 \$
Fonds national de formation de la main d'oeuvre	42 926 \$	—
Emploi-Québec	91 845 \$	122 034 \$
Adhésions	47 798 \$	49 376 \$
Inscriptions et contributions	9 100 \$	20 583 \$
Intérêts	2 384 \$	2 751 \$
Divers	8 465 \$	4 510 \$
Total des revenus	591 587 \$	622 051 \$
DÉPENSES		
Salaires, cachets et avantages sociaux	259 358 \$	256 247 \$
Conception et graphisme	6 192 \$	5 266 \$
Frais de production	210 \$	—
Loyer et électricité	33 631 \$	26 258 \$
Assurances	2 706 \$	3 074 \$
Taxes, permis et cotisations	4 030 \$	2 115 \$
Frais de location	8 217 \$	9 642 \$
Frais de classes d'entraînement	49 675 \$	53 086 \$
Frais de déplacement et séjours	9 696 \$	12 537 \$
Frais de représentation	3 193 \$	4 546 \$
Services professionnels	3 806 \$	6 345 \$
Services professionnels – soutien aux membres	124 382 \$	135 697 \$
Assemblée générale et réunions	6 619 \$	10 370 \$
Publicité et promotion	4 436 \$	9 058 \$
Déménagement, entretien et réparation	8 242 \$	39 659 \$
Impression	3 230 \$	4 121 \$
Frais de bureau	11 249 \$	9 999 \$
Matériel informatique	2 299 \$	767 \$
Poste et messagerie	8 314 \$	3 463 \$
Téléphone	5 998 \$	6 441 \$
Honoraires professionnels	19 702 \$	11 988 \$
Intérêts et frais bancaires	1 314 \$	1 577 \$
Divers	758 \$	1 316 \$
Amortissement des immobilisations	1 419 \$	2 522 \$
Total des dépenses	578 676 \$	616 144 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	12 911 \$	5 907 \$